L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] P. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 21 JUILLET 1860.

G. F. WEISSE, H. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARBY — Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans, [illegible] MATIN, 21 JUILLET.

[illegible] feuilleton, voir la seconde page.

Abonnés à la Semaine.

[illegible] de l'ABEILLE sont autorisés à [illegible] abonnements "à la semaine" à [illegible] pour les six numéros. On [illegible]

[illegible] à l'encan de ce jour.

[illegible] & Co, 29, Douane—Osnaburgs, cotons de [illegible] Aussi—Coton écru avarié.

[illegible] à la Bourse St-Louis—Une esclave [illegible] Aussi—Une maîtresse et ses deux [illegible] Une propriété dans la rue des Français, [illegible] (succession David Kennedy). Aussi—[illegible] (succession Amelia Bettel).

[illegible] Fernandez, 114, coin Chartres et St-Louis—[illegible]

[illegible] à la Bourse St-Louis—Une esclave [illegible] Aussi—Une autre esclave et ses [illegible] avec ses trois enfants. Aussi—Une [illegible] avec ses quatre enfants (succession Cléophas Barbin). Aussi—Propriété dans le 2me District, coin Villeré et St-Ferdinand (succession Martha Waters).

[illegible] & Sykes, au No 178, rue St-Joseph—Meubles, cheval, terrains, voiture, etc., le tout appartenant à la succession de Samuel J. Peters et de sa [illegible]

[illegible] d'Orléans procédera aujourd'hui, à midi, de Cité, rue de la Commune, à la vente publique [illegible] esclave Rigolette. Voir aux annonces.

[illegible] encanteur, vend aujourd'hui, à la [illegible] pour le compte de la succession de D. [illegible] grand terrain pour bâtir, dans la rue des [illegible]

[illegible] de la succession de Higenie R. de la [illegible] d'esclaves de prix et plusieurs autres [illegible] détails, voir aux annonces.

[illegible] des Iles de la Baie.

[illegible] annoncé hier brièvement d'après [illegible] Times, la cession des îles dites de la Baie sur la côte septentrionale du Honduras. [illegible] que l'occupation par l'Angleterre de ces îles aussi bien que celle de la colonie [illegible] a donné lieu entre cette puissance et les Etats-Unis à d'interminables disputes. [illegible] le traité Clayton-Bulwer, conclu sous [illegible] Fillmore, les deux pays avaient [illegible] engagement réciproque de n'occuper aucun point de l'Amérique centrale. C'était un [illegible] pas dans la mise en pratique de la doctrine Monroe, suivant laquelle les Etats-Unis [illegible] laissent aucune nation européenne [illegible] nouvelles colonies sur le continent [illegible]

[illegible] à peine le traité conclu, son interprétation donna lieu à des difficultés nouvelles. Les [illegible] voulaient que les Anglais abandonnassent les établissements qu'il avaient dans ces [illegible] tandis que ceux-ci soutenaient que le [illegible] ne s'appliquait qu'aux établissements à [illegible] non à ceux déjà existants, en vertu du [illegible] de non rétroactivité.

[illegible] querelle après de longues négociations [illegible] par le traité Dallas-Clarendon, [illegible] l'administration de M. Buchanan, et [illegible] en vertu des stipulations de ce traité que l'Angleterre s'est engagée à abandonner la colonie [illegible] et les îles de la baie à la république du Honduras.

[illegible] pointilleuse sur la question [illegible] de la Savoie à la France, ne s'est [illegible] la peine de consulter les populations des territoires cédés, et aux réclamations de [illegible] habitants de la colonie, peu satisfaits [illegible] au régime du Honduras, le duc [illegible] ministre des colonies a répondu que l'Angleterre avait promis de céder les îles et qu'elle ne pouvait se dédire.

Cependant pour donner une apparence de [illegible] aux pétitionnaires, ou peut-être pour [illegible] une influence indirecte dans les affaires de ce pays, le ministre a fixé les conditions [illegible] doit s'opérer l'annexion au Honduras. D'abord, suivant le principe reconnu dans [illegible] toutes les cessions de territoire, les personnes [illegible] voudront continuer à vivre sous la [illegible] britannique, auront le droit d'opter [illegible] se transporter gratuitement avec tous [illegible] mobiliers dans la colonie anglaise [illegible] et on mettra à leur disposition [illegible] de la Couronne.

[illegible] qui préféreront rester dans leurs foyers [illegible] avantages suivants: le droit de nommer des représentants et de constituer une [illegible] leur est réservé; le gouvernement de Honduras ne pourra lever sans leur consentement aucune taxe ni aucun emprunt, il ne pourra imposer le logement des troupes, ni établir la conscription, ni obliger qui que ce soit à [illegible] de passeports pour entrer et sortir du [illegible]; la législation actuelle restera en vigueur, tant qu'elle ne sera pas modifiée par l'assemblée, la liberté de religion et des cultes n'aura de limites que la conscience individuelle; [illegible] fonctionnaires seront élus par les habitants, [illegible] conservent le droit de réunion et de [illegible]

[illegible] stipulations généreuses, la Grande-Bretagne conserve à ses anciens sujets les [illegible] anglaises, mais elle fait un cadeau [illegible] au Honduras, car la colonie cédée constituera une république dans la république, et [illegible] des institutions ne manquera pas [illegible] des discordes intestines qui serviront [illegible] de prétexte à intervention de la part des cédants.

[illegible] ce que nous lisons dans les journaux anglais au sujet de l'exécution du contrat de cession.

"Les nouvelles de Ruatan, en date du 21 de [illegible] dernier, annoncent que M. Price, le gouverneur des îles de la Baie, a proclamé la séparation de ces îles des domaines britanniques. A l'occasion de cet événement, les documents suivants ont été publiés:

Proclamation royale.

"Nous trouvant obligés, par des raisons d'Etat [illegible] importance, de détacher de notre couronne les îles de Ruatan, d'Utilla, de Bonacca, de Barbarat, d'Helena et de Morat, appelées communément les îles de la Baie, et ayant en conséquence conclu un traité avec le gouvernement de Honduras, nous avons résolu [illegible] cédées à cette république.

"Ayant appris que les ratifications dudit traité ont été échangées à Comayagua, nous déclarons [illegible] procéderons prochainement, au jour qui sera fixé, à la cession de ces îles, entre les mains des commissaires qui seront nommés par le Président de ladite république, et par cette cession notre souveraineté sur lesdites îles cessera, et nos bien-aimés sujets et les autres habitants des îles de la Baie prendront connaissance de cette communication et agiront en conséquence.

"Témoin: S. Exc. Thomas Price, notre lieutenant-gouverneur de ladite colonie, le 20 mai 1860."

"La lecture de ce document a été suivie de la lecture de la proclamation suivante du gouverneur:

"Habitants des îles de la Baie, j'ai reçu une commission me désignant comme lieutenant-gouverneur pour accomplir la cession de ces îles à la république de Honduras, conformément au traité conclu entre notre souveraine la reine et le Président de la république.

"Je vous ai convoqué ici aujourd'hui pour vous communiquer la réponse faite par S. M. à un Mémoire signé de plusieurs habitans, qui la suppliaient de ne pas détacher ces îles de la couronne de la Grande-Bretagne. Je vais donc vous donner lecture d'une dépêche adressée par S. G. le duc de Newcastle, le 30 mars dernier, à M. Darling, gouverneur de la Jamaïque.—Dans cette dépêche, S. G. exprime le regret de S. M. de ne pouvoir accéder à la demande des pétitionnaires."

"Lecture de cette dépêche ayant été donnée, S. Exc. le gouverneur Price s'est exprimé ainsi:

"Vous ayant fait connaître la décision de S. M., j'ai à vous annoncer que les ratifications du traité ont été échangées et que je me concerte avec le gouvernement de Honduras pour la [illegible] exécution. Vous serez informés du jour [illegible] cession s'opérera.

[illegible] maintenant un devoir à accomplir qui [illegible] personnellement plus agréable, en vous [illegible] au nom de S. M., que toutes facilités [illegible] accordées aux personnes qui voudront continuer à vivre sous la protection de la couronne britannique. Ces personnes pourront se transporter avec leurs biens gratuitement dans les colonies anglaises des Indes Occidentales qu'il leur plaira de désigner, et des terres appartenant à la Couronne seront mises à leur disposition. Les personnes qui voudront donc profiter de cette offre auront à s'adresser, dans le délai d'un mois, au magistrat président. Des dispositions seront prises en conséquence, la faculté d'option étant expirée dans le traité pour les sujets de S. M. J'espère que nul d'entre vous ne [illegible] ces offres sans mûre réflexion et [illegible] que sous le gouvernement de Honduras vos droits et vos libertés seraient [illegible] j'espère que vous réfléchirez à ces calamités avant de quitter un établissement [illegible] que cette île paraît l'être."

"Voici les garanties exigées du gouvernement de Honduras pour assurer à perpétuité les libertés civiles et religieuses des habitans des îles de la Baie:

"Art. 1er. Ratification de tous les titres de propriété, tels qu'ils existent aujourd'hui.

"Art. 2. Droit d'acquérir de nouvelles propriétés conformément à la loi.

"Art. 3. La forme actuelle des [illegible] sera maintenue.

"Art. 4. Le taux des prix ne doit pas varier [illegible] pas changés par les représentans [illegible]

"Art. 5. Droit de nommer des représentans [illegible] pour faire les lois.

"Art. 6. Aucune taxe, aucun emprunt ne peut [illegible] sans le consentement des habitans.

"Art. 7. Le logement des troupes ne peut être imposé aux habitans.

"Art. 8. La conscription ne peut être établie.

"Art. 9. La langue anglaise restera en usage dans les Cours et Assemblées.

"Art. 10. Il ne peut être établi de passeports, et l'entrée et la sortie du territoire doivent être libres.

"Art. 11. Liberté religieuse selon la conscience des habitans.

"Art. 12. Les lois actuellement en usage ne seront modifiées que par les habitans.

"Art. 13. Les habitans nomment leurs fonctionnaires et ont le droit de s'assembler pour [illegible] griefs réels ou supposés."

[illegible] dans l'Etat du Mississippi. [illegible] Courier dit que sur 39 journaux [illegible] qu'il a reçus depuis trois jours, 19 [illegible] Breckinridge et Lane, 12 Bell et Everett [illegible] et Johnson, deux sont neutres [illegible] d'opinion exprimée. Deux [illegible] qui soutiennent Breckinridge [illegible] préférence personnelle pour Douglas [illegible] céder aux circonstances.

[illegible] Douglas dans le Mississippi vont [illegible] convention d'Etat, pour choisir un [illegible]

[illegible] dans le comté Itawamba, Miss. [illegible] démocratique neutre, a arboré [illegible] de Bell et Everett.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES D'EUROPE

ARRIVÉE DU STEAMER AFRICA.

Sandy-Hook, 20 juillet.—Le steamer *Africa*, parti de Liverpool le samedi 4 juillet et de Queenstown le 8, a traversé les passes ce matin. La boîte contenant les dépêches pour la presse associée est tombée à l'eau. Voici le résumé télégraphique qui a été envoyé:

Marchés européens.

Liverpool, 7 juillet—Les ventes de coton pour la semaine finissant vendredi 6 sont de 76,000 balles. Le marché a fermé lourdement. Toutes les qualités de coton ont éprouvé une nouvelle baisse de 1/8 d. depuis le départ de l'*Arabia*. Les prix ont été irréguliers et les détenteurs pressent l'écoulement de leurs stocks.

Vendredi les ventes ont été de 40,000 balles dont 3000 pour la spéculation et l'exportation. Le marché a fermé avec plus d'activité et une meilleure demande. Voici les cotes de la circulaire des courtiers:

Fair Orléans	....7 1/2d	Mid. Orléans	....5 7/8d
Fair Mobile	....7d	Mid. Mobile	....5 3/4d
Fair Uplands	....6 3/4d	Mid. Uplands	....5 5/8d

Le stock de coton à Liverpool est de 1,298,500 balles, dont 1,103,000 de provenance américaine.

Les avis de Manchester et autres districts manufacturiers continuent à être d'un caractère défavorable. Le marché aux tissus et filés a fermé lourdement et les prix ont une tendance à la baisse.

Les provisions à Liverpool étaient lourdes, le sucre animé et en hausse; le café était calme.

Londres, 7 juillet.—Il y a eu peu de transactions monétaires la semaine dernière, et le marché est un peu plus facile. L'encaisse métallique de la banque d'Angleterre a augmenté de 73,000 liv. pendant la semaine.

Nouvelles politiques.

Les derniers télégrammes reçus de Naples disent que les mouvements de Garibaldi contre Messine sont encore inconnus. Le bruit court qu'on se bat près de Messine, mais on n'en a pas la confirmation.

A Naples, la nouvelle constitution a été proclamée, mais elle a été reçue avec indifférence par le peuple.

Le roi François II a ordonné l'envoi de 20,000 soldats à Messine pour protéger cette ville.

L'ambassadeur sicilien auprès de la cour de France est arrivé à Turin, d'où il doit partir pour Paris.

Suite des nouvelles par l'Africa et le Connaught.

Mouvements révolutionnaires en Italie—Agitation en Autriche—Nouveau ministère en Portugal—Travaux du parlement—Nouvelles importantes de l'Inde, de la Chine, de l'Australie, etc.

New-York, 20 juillet — Le steamer *Connaught* dont l'arrivée à St-Jean de Terreneuve a été signalée hier soir, et le steamer *Africa*, venant de Liverpool, sont entrés aujourd'hui à New-York avec d'intéressantes nouvelles.

Arrivée de steamers en Europe.

Le steamer *Vigo* est arrivé à Liverpool, venant de New-York. Le steamer *Arago*, parti également de ce dernier port, est arrivé à Cowes se rendant à Southampton et au Havre.

Marchés européens.

Havre, 7 juillet. Les ventes de coton, pendant la semaine qui a expiré le 6 juillet, se sont élevées à 7000 balles. Le marché a clos avec calme à 95 fr. pour l'Orléans très ordinaire et 86 fr. pour le bas.

Les ventes de coton, samedi et lundi, ont été de 21,000 balles. Le marché a clos avec calme aux cotes de vendredi.

Liverpool.—Il y a en ce moment à Liverpool 240,000 balles de coton.

Liverpool, 7 juillet—Les affaires en céréales pendant la semaine ont été bonnes généralement. Les circulaires disent que la farine a fermé avec calme à 27 à 29 s. Le maïs a clos avec fermeté; le mêlé est coté à 30 s. à 30 s. 6 d. Les circulaires portent que les céréales étaient lourdes; quelques unes cotent la graisse à 57 s. 6 d. à 62 s. MM. Richardson, Spence & Cie, Wingland, Athya & Cie et autres disent que le sucre était ferme à la clôture aux cotes précédentes. Le café était ferme aux prix de la semaine dernière.

Londres, 7 juillet—MM. Baring frères & Cie écrivent que le sucre est ferme à une hausse de 6 d. à 1 s.; le café était ferme aux cotes antérieures.

Bourse de Paris.—7 juillet — La bourse a montré plus de fermeté, les rentes 3 pour cent ont fermé à 68 fr. 95 c.

Nouvelles politiques.

Italie.—4000 volontaires bien équipés sont prêts à partir de Gênes pour la Sicile.

L'état de siége à Naples a été levé. La constitution de 1848 a été proclamée, les lois sur la presse de 1848—49 ont été rétablies. Les Chambres sont convoquées pour le 1er septembre et la garde nationale a été provisoirement réorganisée.

La ville de Naples aux dernières dates, était tranquille.

D'après les avis de Rome le bruit courait que les troupes romaines sous le commandement du général Lamoricière avaient fait un mouvement vers les frontières napolitaines.

Le gouvernement papal a relâché un certain nombre de prisonniers politiques dans les Romagnes.

On dit que l'empereur Napoléon va exercer la plus violente pression sur les cours de Naples et de Turin pour l'établissement d'une confédération qui leur répugne à tous deux. L'*Opinione* de Turin dit qu'une telle alliance est inadmissible. Le Piémont a mis à son acceptation des conditions qui équivalent à un refus.

L'emprunt sicilien de 45 millions de francs est sur le point de se conclure.

France.—Toutes les puissances d'Europe ont donné leur assentiment à la proposition de l'empereur au sujet d'un congrès qui serait chargé de régler certaines questions. La conférence se réunira assurément à Paris dans le courant d'octobre.

Le *Moniteur* de Paris, dans son numéro de mercredi, annonce que les Chambres s'ajourneront vers le 21 juillet.

Le ministre des affaires étrangères a prévenu la Turquie et les autres puissances, que la France est décidée à mettre un terme aux massacres des Chrétiens en Syrie.

Autriche.—Les nouvelles de Vienne annoncent que l'agitation relativement à une nouvelle constitution ne se calme pas.

Les membres les plus influents de l'empire ont résolu d'engager fortement François-Joseph à accorder une nouvelle constitution.

Le bruit qui circulait au sujet de l'intention de l'Autriche de faire un emprunt, est démenti.

Portugal.—Une dépêche télégraphique de Lisbonne annonce qu'un nouveau ministère a été formé. Le marquis De Soulé en est le président.

Angleterre.—Dans la Chambre des Lords, l'admirable conduite de Garibaldi en Sicile a été le sujet d'éloges.

Dans la Chambre des Communes, lord John Russell a prononcé un discours dans lequel il a dit que l'Angleterre a adressé au gouvernement napolitain une note l'avertissant de ne plus commettre les mêmes atrocités qu'à Palerme, Messine et Naples. Le noble lord croit que l'avertissement produira l'effet désiré.

En réponse à une question, lord Russell a annoncé que le général Harney avait été rappelé de son poste et s'était déclaré satisfait de la conduite du gouvernement américain.

Le nouvel emprunt russe a déjà atteint le chiffre de trois millions de livres sterling.

MM. H. & A. Convaugh, facteurs de coton à Liverpool, ont suspendu leurs paiements. Leur passif est faible, dit-on.

NOUVELLES D'ASIE.

Des avis reçus par la voie de terre portent que lord Elgin et le baron Gros sont partis de Galla pour la Chine. On a sauvé 90 caisses d'espèces de la carcasse du steamer naufragé Malabar.

A Bombay les marchés sont stationnaires.

A Sydney, Australie, la crise commerciale s'est apaisée.

Il y a des symptômes d'insurrection dans la Nouvelle Zélande.

AUTRE ARRIVAGE D'EUROPE.

Le Teutonia à New-York.

New-York, 20 juillet—Le *Teutonia* venant de Hambourg, via Southampton, est arrivé ici ce soir.

Les nouvelles qu'il apporte ont été devancées par celles du Connaught et de l'Africa.

Incendie du steamer Pennsylvania.

Norfolk, Virginie, 20 juillet — Le steamer Pennsylvania, de Philadelphie, appartenant à la ligne de Richmond, a été la proie des flammes près de Jamestown. Trois enfants de Mme. Dietz ont péri dans l'eau, tous les autres passagers ont été sauvés. On ne sait comment le feu a pris.

Mouvements de la marine.

Washington, 20 juillet—Le département de la marine a donné l'ordre d'équiper la frégate *Susquehanna* pour une croisière dans la Méditerranée. Elle mettra à la voile à la fin d'août.

La frégate *Constitution* partira de Portsmouth le 3 septembre pour Annapolis.

Nomination.

Washington, 20 juillet—Le lieutenant Mowry, d'Arizona, a été chargé, en qualité de commissionnaire, de la délimitation de la frontière occidentale de la Californie.

Rivières et température.

St-Louis, 20 juillet—Le niveau du Mississipi est stationnaire. Le fleuve et les autres rivières en amont baissent lentement.

Il y a eu récemment de fortes pluies dans l'Ohio et dans l'Illinois, et il en est résulté une crue dans beaucoup de rivières.

La chaleur est intense: le thermomètre de Farenheit a marqué aujourd'hui 100 degrés.

Louisville, 20 juillet—L'Ohio baisse encore; il y a 3 pieds 9 pouces d'eau dans le canal.

Marché de New-York—New-York, 20 juillet —Le marché au coton a clos avec fermeté, ventes du jour 1000 balles à 10 1/2 à 10 3/4 c. pour middling upland. Farine lourde, vente 8500 barils, supérieur d'Etat cotée à $5 à 5.15. Le blé a fermé lourdement à une baisse de 1 à 2 c. Le maïs est ferme, on a vendu 60,000 boisseaux à prix de 61 1/2 à 63 c. Porc calme, ventes de 1,300 barils à $19.40 à 19.50 pour mess. Graisse ferme, ventes de 350 barils de 13 à 13 1/2 c.

Marché de Cincinnati—Cincinnati, 20 juillet —Farine lourde de $4.25 à 5.25. On a vendu 700 barils de Whisky à 17 c. Porc calme à $18.50 à 19.00 pour mess. Avoine 37 1/2 à 38 c. Café ferme, ventes de 1000 sacs à 14 3/4 à 15 1/4 c. Sucre ferme, 300 boucauts vendus à 8 1/2 à 9 c. Mélasse 44 c.

Passage de bateaux.

Vicksburg, 20 juillet.—Le Ed. J. Gay a passé aujourd'hui à midi; l'Aurora à 2 heures ce matin.

CALIFORNIE.

Nous avons reçu hier nos journaux de San Francisco. Nous extrayons de l'*Echo du Pacifique* du 20 juin les paragraphes suivants:

M. Frank Soulé Esq., le major Haven, le colonel Hayes et autres sont arrivés à San Francisco, venant de Carson Valley où ils ont laissé les choses dans un état paisible.

Le schooner *Ewing*, arrivé hier de Mazatlan, nous apprend que deux navires de guerre anglais ont débarqué une partie de leur équipage et ont pris possession du port de San Blas. Nous manquons de détails; mais il est probable qu'ils veulent protéger leurs nationaux contre les attaques des libéraux.

M. Logan, le candidat des républicains pour la représentation de l'Orégon au Congrès, a été élu à une majorité de 150 voix.

Le juge Hager était placé avant-hier entre deux [illegible] celui de M. Terry qui accédait à [illegible] que l'on voulait battre (*stopé*) un jury pour le condamner quand même, et les serments du shérif Doane et du clerk Bartlett, qui déclaraient le contraire. La discussion a été longue et n'a rien produit [illegible] établi sur le fait relatif aux deux [illegible] contradictoires. Cependant le juge Hager a [illegible] devoir renvoyer M. Terry devant la Cour [illegible] des comtés voisins qu'il plairait aux parties de choisir. Par conséquent M. Terry sera jugé à San Francisco pour le fait d'avoir tué Broderick.

La Compagnie militaire française qui a pris le nom de "*French Guards*" a reçu hier, avec une certaine solennité, le drapeau préparé pour elle par des dames françaises. Cette cérémonie a donné lieu à une véritable fête de famille à laquelle se sont associés très amicalement quelques-uns de nos hôtes de la terre d'Amérique. Chacun semblait sentir qu'il y avait dans cette réunion l'élément d'un lien de plus entre les deux nationalités américaine et française.

Nous félicitons la Compagnie d'avoir préféré l'uniforme de nos troupes de ligne à celui de n'importe quel autre corps spécial ou d'élite. Outre que la tunique, le pantalon garance, les guêtres et le képi ont leur élégance et leur coquetterie, mieux que tout autre accoutrement militaire il donne l'idée de notre vaillante armée française.

Par le dernier steamer sont arrivés ici les uniformes attendus par la compagnie des Gardes Mac-Mahon, organisée récemment à San Francisco. Ces uniformes, semblables à ceux que porte la garde impériale de Napoléon III, sont d'une grande beauté. Les bonnets à poil des officiers ont coûté à Paris 50 dollars chacun.

Nos compatriotes de San Francisco vont former une compagnie de cavalerie française.

On estime qu'il y a en ce moment 1,500,000 Français dans l'Amérique du Nord; 660,000 dans les Etats-Unis et 840,000 dans l'Amérique anglaise.

ILES SANDWICH.

La barque [illegible] est arrivée d'Honolulu dimanche avec des nouvelles du 24 mai.

La veille, 23 mai, s'était assemblée la Législature hawaïenne. On y devait discuter des amendements à la Constitution. L'article 5 du projet avait pour objet de n'admettre comme électeurs à la représentation nationale que les sujets natifs ou naturalisés ayant payé leurs taxes, âgés de 20 ans, sachant lire, et ayant résidé depuis un an sans interruption dans le royaume.—Ce projet était critiqué par le *Commercial Advertiser*, qui prouvait par des statistiques qu'il écarterait du vote une partie notable de la population indigène et laissait aux étrangers la haute main dans les élections.

Nouvelles de Panama.—Nous avons reçu des journaux de Panama du 4 courant. Le steamer américain *Champion* a donné sur des récifs dans le détroit de Magellan et s'est fait de graves avaries. On est cependant parvenu à le renflouer et à réparer [illegible] le sauver.

Il n'y a aucune nouvelle intéressante de l'Amérique Centrale, et rien de bien important de l'Amérique du Sud. A Buenos Ayres il se prépare une guerre civile.

Les steamers de Bordeaux à Rio.—Une dépêche télégraphique de Lisbonne annonce que le paquebot des Messageries impériales *Guienne*, qui a inauguré le 24 mai à Bordeaux la ligne transatlantique du Brésil, était arrivé le 12 juin à Bahia. Il n'y avait pas à cette date de fièvre jaune à Bahia et très peu à Rio-Janeiro.

Selon toute probabilité, la *Guienne* sera arrivée à Rio le 16 juin au plus tard, devançant ainsi de quatre ou cinq jours la date fixée par l'itinéraire réglementaire.

Les missions [illegible] annamites.—On lit dans l'*Ami de la Religion*:

"Nous recevons de l'empire annamite les nouvelles les plus désolantes. Dans la mission dominicaine du Tonking, trente prêtres indigènes, c'est-à-dire près de la moitié du nombre total, ont déjà [illegible]

"Dans le vicariat du Tonking occidental, administré par [illegible] vingt-sept ans par l'illustre Mgr Retord, [illegible] Borissant naguère, tous les villages des chrétiens ont été rasés et les habitants dispersés parmi les idolâtres. Quatre prêtres indigènes ont été faits prisonniers, et l'on doute qu'ils n'aient subi le martyre. On a de graves inquiétudes sur le sort de nos missionnaires, fugitifs au milieu des forêts.

"Nous espérons que l'expédition française envoyée dans l'extrême Orient, après la conclusion d'une paix honorable avec le cabinet de Pékin, reviendra vers l'empire annamite, et fera cesser une persécution barbare, dévastant en haine et au mépris de la France."

CHRONIQUE LOCALE.

Recorder du [illegible] District.—Simon [illegible] qu'on [illegible] accusé d'avoir refusé de rendre une épinglette que [illegible] Chandler lui avait prêtée, a fourni un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

John Williams a été renvoyé devant la Première Cour de District sous prévention de larcin au préjudice de Pierre [illegible] de Chartres. L'officier [illegible] arrêté [illegible] à l'encoignure Royale et St-Louis [illegible] la place du marché qu'il avait volés.

Jane, esclave de [illegible] D. Spotts, est accusée d'avoir [illegible] Rose [illegible] rue Conti.

John Gibbons est accusé d'avoir frappé un enfant du nom de William [illegible] sur la Levée.—Continuement de [illegible]

Michael Kilroy, accusé d'avoir battu Patrick Gobin, a été renvoyé [illegible] plainte. Il n'y a pas eu de [illegible]

Un officier [illegible] Trafford d'avoir insulté J. Hillebrandt, [illegible] Hôpital et Levée.

[illegible]

M. Henry G[illegible].—Jeudi soir, après l'arrestation de M. [illegible] ses amis se rendirent auprès du Recorder Blache [illegible] déclarèrent prêts à fournir une caution [illegible] pour répondre de sa comparution; le magistrat s'y refusa, parce qu'il savait que la police cherchait à recueillir des renseignements sur l'incendie. Ces messieurs [illegible] ensuite trouver le Maire qui, à [illegible] de l'affaire, [illegible] le cautionnement de Recorder Blache [illegible] mise en liberté.—Hier matin, l'officier [illegible] fait un rapport dans lequel il accuse Goldman [illegible] à neuf heures du soir, le [illegible] incarcéré.

Depuis notre [illegible] de l'incendie, nous avons reçu une lettre [illegible] commerciales les plus honorables [illegible] notre ville. Elle nous dit qu'elle est en [illegible] d'affaires depuis dix ans avec M. Goldmann [illegible] jusqu'à quatre mille piastres, [illegible] question était bon. Les [illegible] leur valeur. [illegible] ajoute la lettre avait [illegible] vente, ses [illegible] assurance [illegible] 4,000 [illegible] 18 et 18 mois. Ce [illegible] de quatre mille piastres [illegible] $2,000 comptant et [illegible] a [illegible] jours.

[illegible]

— M. Randell [illegible] est chargé de la défense de M. Goldmann.

Assaut et batterie.—M. Joseph Rey nous prie de dire que c'est [illegible] de dix ans, qu'il a été battu par Henry Parr.

Abus de confiance.—Auguste Langlois, accusé d'obtention d'argent [illegible] de faux prétextes, a comparu hier devant le commissaire Freeman.

Il avait été [illegible], comme commis d'Eugène Gandos, pharmacien [illegible] encoignure Conti et Bourgogne.

[illegible]

M. Abadie a [illegible] M. Langlois l'avait traité, qu'il avait écrit les [illegible] et lui avait fourni les remèdes [illegible] considérait que les six piastres [illegible] consultations, et qu'il payait Gandos de Langlois.

M. P. H. Dodard [illegible] que Langlois lui a souvent [illegible] de Gandos et lui avait beaucoup [illegible] qu'il [illegible] salaire de [illegible]

Langlois a été [illegible] devant la Première Cour de District pour abus de confiance. Il a fourni un cautionnement de $500.

Adjudication.—[illegible] contrat pour faire fonctionner [illegible] de la troisième section, Troisième District, a été adjugé hier à John Wolf, pour $650.

Incendies et [illegible].—Hier à deux heures moins le quart du matin, le réservoir destiné à M. Jordan qui est en construction rue Marais entre Marigny et Mandeville [illegible] incendié par malveillance [illegible]

[illegible]

Blessures.—William Vernon a été arrêté hier sous l'accusation d'avoir blessé dangereusement à coups de couteau [illegible] rue Dryades, mercredi [illegible]

Arrestation [illegible].—Un [illegible], Johnny O'Brien, a été arrêté hier soir à son [illegible] de la Douane [illegible]

[illegible]

Vol dans la rue de Chartres.—Un magasin du nom de John Robeson [illegible] avait reçu hier sa paye comme [illegible] Webb, entre le soir dans le petit [illegible] à l'encoignure des rues St-Philippe et Chartres pour se rafraîchir. Apparemment trois individus qui se trouvaient là [illegible] Coffin, Williams, Bill Manning et Tom Clifford [illegible] qu'il était pris de boisson, tira de sa poche deux [illegible] en or de dix piastres, une montre [illegible]

[illegible]

Les Aztèques

[illegible]

FAITS DIVERS.

Garibaldi et l'annexion.—On écrit de Turin, le 27 juin:

"J'ai des renseignements précis sur ce qui s'est passé à Palerme au sujet de la question d'annexion immédiate.

"Voici d'abord le point de vue de Garibaldi: Si j'annexe dictatorialement, si je fais annexer par une assemblée, je suis contenu par Turin, et je ne le veux pas; ce que je veux, c'est conserver le champ libre pour révolutionner Naples et le reste.

"Ce point de vue n'est pas celui de Turin, comme bien vous pensez. Turin voulait l'annexion par une assemblée. Tel était le but qu'on avait proposé à l'activité et au savoir-faire de M. La Farina. Aussitôt arrivé à Palerme, M. La Farina se mit à l'œuvre en ce sens. Il essaya d'agir sur Garibaldi, tâchant d'écarter de lui l'élément mazzinien, qui se sert de Victor-Emmanuel et même l'accepte, mais qui veut aller en avant, coûte que coûte. Garibaldi, par raison, voulait bien essayer de s'entendre avec M. La Farina; mais, par tempérament, il est avec les autres.

"M. La Farina remua ciel et terre; il fonda un journal l'*Annexion*; il fit écrire ses amis dans l'*Unità italiana*. Il intervint pour faire nommer vice-dictateur le prince Torrearsa, annexioniste prononcé. Le parti italien absolu ou mazziniste-garibaldien l'emportait toujours et écartait l'annexion actuelle comme dangereuse pour le reste de l'Italie méridionale. Enfin M. La Farina eut recours à une manifestation. Il s'entendit avec le corps municipal de Palerme, et, à l'occasion d'une offre du titre de citoyen palermitain à Garibaldi, il lui fit exprimer le vœu de l'annexion. Garibaldi devait se prononcer. Il le fit dans un discours très important, très réfléchi, que vous n'avez peut-être pas lu encore. Je vous en traduis les principaux passages:

"....Déjà toutes les communes de Sicile, à l'exception de quelques obscures bourgades, se sont prononcées pour l'annexion au royaume italien sous le victorieux Victor-Emmanuel. Messieurs, ce fut moi qui ouvris la campagne de 1859 avec ce programme: Italie et Victor-Emmanuel. Je connais et j'apprécie personnellement les éminentes qualités de ce généreux prince, et je reconnus, du premier jour où je le vis, que c'était là l'homme appelé par la Providence pour réunir et fonder ensemble la famille italienne.

"Je pourrais, appuyé sur la manifestation des communes, par un acte dictatorial, proclamer l'union.... mais, entendons-nous bien: je suis venu dans le but de combattre pour l'Italie et non pour la Sicile seule, et si l'Italie n'est pas tout entière réunie et libre, jamais ne sera assurée la cause d'aucune de ses parties. Renouer toutes ces parties séparées, les mettre en état de composer l'Italie une et libre, est l'objet de mon entreprise.... Quand nous serons dans cet état, quand nous pourrons dire à qui que ce soit: L'Italie doit être une, et, que cela vous plaise ou non, la voilà, alors ce sera le cas d'en venir à l'union. Si nous accomplissons aujourd'hui l'annexion de la Sicile seule, les ordres devraient venir d'ailleurs; alors il faudrait que j'abandonnasse mon œuvre, et que je me retirasse."

"Ce discours explique parfaitement la situation. Peut-être quelques uns croiront-ils que dans la détermination de Garibaldi, il y a de l'influence anglaise. Cela n'est pas absolument impossible. Mais, à vous dire le fond de ma pensée, je crois que l'impulsion est surtout donnée à Garibaldi par ses instincts révolutionnaires, et que son but réel est bien parfaitement annexioniste. Du reste, sa résolution réunit la majorité à Palerme. Les nobles seulement, et un certain nombre d'hommes politiques, résistent. La démission du prince de Torrearsa est un signe de cette résistance. Il en est de même de celle du ministre Pisani. L'homme d'attitude révolutionnaire, opposé à Turin, non absolument, mais par système momentané, c'est Crispi, le ministre de l'intérieur. (*Presse*)

—Les dernières nouvelles reçues d'Aden, par la voie de Bombay, annoncent le meurtre de M. Plowden, consul de S. M. britannique en Abyssinie. M. Plowden résidait depuis douze années auprès de l'empereur Theodorus, qui dispute en ce moment ses Etats à un rebelle, Dejal Negoosi.

—On lit dans l'*Indépendance belge*:

"Les études du télégraphe d'Asie touchent à leur fin; leur solution obtenue, l'entreprise sera en voie d'exécution.

"J'apprends de source positive que l'Académie recevra sous peu un mémoire qui la saisit de cette grave question.

"Le tracé de cette ligne relie tout à la fois, entre eux, avec l'Europe et l'Amérique, les plus grands centres de production, de population et de commerce qu'il y ait sur le globe, il dessert, en Asie seulement, l'agriculture, l'industrie et les besoins de consommation de près de *sept cent millions* d'hommes, c'est-à-dire des deux tiers de l'espèce humaine, tandis que la ligne sibérienne, traversant des contrées froides et presque inhabitées, improductives, séparées de la Chine par des déserts immenses, ne desservirait que quatre ou cinq millions d'habitants à moitié sauvages.

"Cette simple comparaison prouve l'immense avantage de la ligne méridionale sur la ligne sibérienne."

—On lit dans l'*Ost Deutsche Post*:

"Dans la nuit du 9 janvier 1859, un événement tragique s'est passé dans les environs de Peczka, près d'Arad. Deux jeunes paysans, l'un âgé de quatorze ans et l'autre de dix-sept, ont assassiné leur frère d'un premier lit, ce crime, projeté à l'avance, s'est accompli au milieu de la nuit, dans la chambre où se trouvaient couchés les trois frères. Les deux meurtriers ont guetté le moment où leur frère était plongé dans le sommeil pour l'assaillir à coups de hache, et lorsque la tête a été séparée du tronc, ils ont porté le corps horriblement mutilé, dans une fosse qu'ils avaient creusée à l'avance dans l'écurie.

"Poursuivi par le remords, le plus jeune fit le lendemain à sa mère l'aveu du crime que lui et son frère avaient commis. Alors cette malheureuse mère, le cœur brisé, conduit ses fils devant la justice, où les deux coupables allèguent pour leur justification que leur frère les traitait de la manière la plus cruelle, et qu'il les menaçait souvent de les tuer. La crainte seule, disent-ils, de voir ces menaces se réaliser les a poussés à commettre leur crime.

"Le tribunal a condamné Bella (Janos) et Bella (Istvan), le premier à six années de travaux forcés, et le second à cinq années de la même peine. Sur l'appel qu'ils ont fait de ce jugement, le nouveau tribunal a élevé la peine du premier à douze années de travaux forcés et celle du second à dix années. Les deux frères viennent d'en appeler de nouveau au tribunal suprême."

Variétés.

DES EXCITANS.

L'homme donc, étant un animal mélancolique, a essayé de réagir contre cette tristesse naturelle. Accablé des fatigues et des soucis de chaque jour, sentant non seulement ses peines physiques comme tous les autres animaux, mais encore à des peines morales résultant du don de l'intelligence qui lui a été accordé, il a cherché tous les moyens de se distraire de ses douleurs et de ses inquiétudes, d'y échapper, ne fût ce que pour quelques instans.

Il a même voulu, en quelque sorte, se consoler par avance des maux et des soucis qui pourraient survenir, et faire provision d'humeur légère en vue des tristesses possibles. C'est pour cela qu'il a eu recours à toutes les substances propres à le mettre dans une disposition heureuse.

De là, chez les différens peuples, l'usage des excitans de toute sorte: vin, bière, hydromel, cidre, lait de jument aigri, café, chocolat, thé, alcool et ses modifications diverses: de là aussi les stupéfians: lotos et népenthès, dont parle Homère; opium, tabac, haschisch; auxquels on pourrait ajouter les anesthésiques, éther, chloroforme, destinés à supprimer la douleur, comme les autres à créer la joie;—sans parler des alimens et des condimens propres à accélérer la circulation générale du sang, de la bile, de tous les fluides du corps humain, à stimuler la digestion et toutes les fonctions de l'économie, à donner enfin à tout l'organisme une impulsion plus vive et plus rapide: sel, poivre, piment, moutarde, pickles,—glaces, sorbets,—fromages et putréfaction de toute espèce,—sortes de levain jetés dans notre lourde pâte pour la faire un peu fermenter;—sans parler encore des parfums et de tout le règne aromal;—sans parler enfin des excitans de l'ouïe, de la vue et du toucher, comme de l'odorat et du goût. Car l'homme veut par tous ses organes jouir ou se consoler de la vie, étendre le domaine de ses sensations, pour échapper à sa pensée, ou pour la varier et l'accroître; en un mot, sortir, par tous les moyens, des lourdes ténèbres de la vie commune et journalière, s'envoler hors du monde réel dans l'imagination et dans l'idéal.

De sorte que, dans les vices mêmes de l'homme, se retrouve le goût de l'infini. Il se trompe de route, à la vérité, il veut aller en haut et va en bas; mais c'est encore une cause spiritualiste qui sourdement le sollicite, même en ses erreurs matérialistes; et s'il se laisse aller à rechercher quelque chose pour passer le temps, sans noblesse, chose singulière! il y est poussé par une des plus nobles attraits de sa nature: la mélancolie. Un de nos grands poètes l'a bien dit:

Quand l'âme a soif, il faut qu'elle se désaltère, Fût-ce dans du poison!......

A défaut des saintes ivresses, qui ne sont pas données à tous, mais à un petit nombre et pour bien peu de temps,—à défaut de l'ivresse du cœur, qu'on appelle amour, par laquelle tout s'illumine et s'enchante,—à défaut de l'ivresse de l'esprit et de l'âme,—enthousiasme, foi, poésie,—par laquelle tout s'embellit et s'exalte, on essaie de se faire d'autres ivresses, que M. Charles Baudelaire, dans un livre nouveau, appelle des *Paradis artificiels*; on y cherche tristement la joie pour se redonner le goût de vivre.

Le vin est le plus ancien des excitans dont on se soit avisé; il est resté le plus usité et le moins nuisible; quelques-uns disent même le plus salutaire: cela dépend du tempérament et de la dose.

Plinne nous apprend que, chez les Grecs, le vin trois fois cuit se nommait *bios*, vie; n'est-ce pas déjà, chez les anciens, notre nom moderne, eau-de-vie?

Le grave Eschyle chante "la joie de la vigne." Anacréon en remplit ses chansons, que reprend et redit Horace. Les poètes de tous les pays et de tous les temps célèbrent à l'envi les louanges du vin.

Hippocrate, père de la médecine, permet l'ivresse une fois par mois. Le législateur Solon non seulement la permet une fois par mois, mais la prescrit. Un médecin contemporain de Montaigne était du même avis qu'Hippocrate et Solon, comme on le voit par ce passage des *Essais*: "J'ai oui dire à Sylvius, excellent médecin de Paris, que, pour garder que les forces de notre estomac ne s'apparessent (*ne deviennent paresseuses*), il est bon, une fois le mois, les éveiller par cet excès, et les piquer pour les garder de s'engourdir. Et on écrit que les Perses, après le vin, consultoient de leurs principaux affaires......"

Platon défend de boire du vin avant dix-huit ans et de s'enivrer avant quarante. Les stoïciens conseillaient l'ivresse de temps à autre pour relâcher l'âme. Socrate s'entendait à boire, comme à toute chose, selon le moment et l'occasion. La vertu de Caton l'Ancien, nous dit Horace, fut souvent échauffée de vin.

Narratur et prisci Catonis
Sæpe mero caluisse virtus.

Ce que J.-B. Rousseau traduit ainsi:

La vertu du vieux Caton,
Chez les Romains tant prônée,
Etait souvent, ce dit-on,
De falerne enluminée.

Combien de poètes et d'orateurs durent au vin leurs inspirations! C'est Horace encore qui l'avoue:

Fecundi calices, quem non fecere disertum!

"Coupes fécondes, à qui ne versez-vous pas l'éloquence!"

Prenons garde seulement de nous inspirer trop.

"Si tu penses, dit Sheridan, un toste à venir, un verre de bon vin le stimule, et, quand elle est venue, un verre de bon vin la récompense."

Mais, à force de stimuler et de récompenser, on va de l'usage à l'abus; et Sheridan lui-même en fut un triste exemple.

Hoffmann, l'auteur des *Contes fantastiques*, usa et abusa du vin, comme Sheridan. Il fait, en maint endroit, l'éloge de l'ivresse: "Ce n'est pas, dit-il, que l'on conçoive alors des pensées plus sublimes: mais je suis tenté de comparer mon esprit dans cet état à une roue de moulin qu'une rivière gonflée fait tourner plus vite; de même les flots de vin poussent plus violemment nos rouages intérieurs."

Mais ces rouages, à force d'être poussés avec violence, sont bientôt usés et rompus. Plusieurs écrivains de ce temps-ci qu'on pourrait nommer, —deux en France, un en Amérique,—ont payé d'une mort prématurée l'abus des excitans de toute espèce. Un autre, sans mourir jeune, a terriblement expié des excès pareils: c'est l'Anglais Thomas de Quincy, le *mangeur d'opium*, selon le nom qu'il se donne lui-même. M. Charles Baudelaire, dans la seconde partie du même volume, nous traduit quelques-uns de ses écrits, les abrégeant tour à tour et les commentant avec une grande richesse.

Voltaire, malgré l'abus qu'il faisait du café, mit quatre-vingt-quatre ans à mourir. Fontenelle en avait mis cent. Balzac, l'auteur de la *Comédie humaine*, y mit, hélas! bien moins de temps.

Le docteur Réveillé-Parise, dans un livre intéressant et curieux, dit: divers excitans singuliers, employés par des hommes livrés aux travaux de l'esprit: "Turgot ne travaillait bien que quand il avait largement dîné. Pitt ne mangeait jamais que chez lui, et sa table était frugale; seulement, lorsqu'il avait une affaire importante à débattre, il prenait, dit-on, un peu de vin de Porto avec une cuillerée de quinquina. Addison parlait d'un avocat qui ne plaidait jamais sans avoir dans la main un bout de ficelle, dont il serrait fortement un de ses pouces pendant tout le temps que durait son plaidoyer. Les plaisans disaient que c'était là le fil de son discours. Le docteur Chapman rapporte qu'un avocat célèbre de Londres se faisait appliquer un vésicatoire au bras chaque fois qu'il avait une affaire importante à plaider...."

Les peuples à qui la vigne était refusée essayèrent de suppléer au vin par d'autres boissons fermentées, de grains ou de fruits, telles que la bière ou le cidre, ou par des infusions de végétaux excitans, tels que le thé.

Ce serait un piquant chapitre de l'histoire physiologique que l'étude du caractère des peuples d'après leurs diverses boissons. Dis-moi ce que tu bois, je te dirai qui tu es.

On pourrait ajouter: Dis-moi comment tu bois. Car chaque peuple boit à sa manière; tel beaucoup, et sans goût; tel peu, et avec goût; tel gaîment, et tel tristement.

"En Allemagne, dit Stahl, vous n'êtes pris que trois jours après avoir bu.

"Les vins allemands vous font taire. Les vins français vous font parler.

"On s'aperçoit qu'un Allemand a bu à son silence."

Il y aurait lieu, dans le chapitre dont je parle, d'étudier ensuite comme quoi, entre les diverses boissons d'un même peuple, il s'établit en quel que sorte un système de compensations. Si, par exemple, les lourdes viandes froides, bœuf, porc, arrosées d'ale ou de porter, composent la partie épaisse, matérialiste du régime diététique de l'Angleterre, ne pourrait-on pas dire en revanche que le thé en est la partie spiritualiste? En effet, si le thé lorsqu'il est mal choisi et mal préparé, comme chez d'autres peuples mauvais imitateurs du peuple anglais, n'est qu'une affreuse potion pharmaceutique, au contraire chez les Anglais, choisi, préparé avec soin, il donne à leur système nerveux une excitation intellectuelle infiniment supérieure à l'excitation toute sensuelle du café ou du chocolat. Ainsi le thé contre-balance le porter, le gin et toute l'artillerie alcoolique dont les femmes même font à Londres un si effroyable usage dans ces innombrables débits de spiritueux qu'on nomme *public houses*.

(*A continuer*)

AUX MERES DE FAMILLE.

La coqueluche est une des maladies les plus dangereuses auxquelles soit sujette la première enfance. Elle a cette année exercé de grands ravages dans les familles et ouvert prématurément bien des tombes. On peut néanmoins en enrayer les progrès et la faire promptement disparaître. Le moyen est à la portée de tout le monde: il s'agit de faire usage du sirop pectoral de Richard, préparé et vendu par P. Berta pharmacien, au coin des rues Remparts et Quartier. On a vu et on continue à voir les dangereux effets de la coqueluche [illegible] l'emploi de cette bienfaisante préparation. [illegible]

Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1860. L. M.

Décédé le 20 du courant, à 6 1/2 heures P. M., FRANÇOIS LAMBERT, natif de Bordeaux et âgé de 86 ans, depuis soixante ans résidant en cette ville. Les amis et connaissances des familles Lambert, Campbell et Trepagnier sont respectueusement priés d'assister à son funérail qui aura lieu à l'Eglise des Jésuites, rue Baronne, à 5 heures aujourd'hui.

Décédée hier, 20 juillet, à 7 heures du soir, à l'âge de 39 ans, dame EDOUARD LEE, née VINCENT MANDEVILLE. Ses amis et connaissances sont priés d'assister, sans autre invitation, à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 6 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Morales, entre Marigny et Mandeville.

Est décédée, hier après-midi, à 3 heures, dans sa 24me année, Mlle GENEVIÈVE HERMINE BACHEMIN. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui, à 5 heures précises P. M.

Le corps est exposé rue Union, entre Urquhart et Girod.

De la part de sa mère. Nlle-Orléans, 21 juillet 1860.

AUX DAMES.

En recommandant aux dames le célèbre Amer de Hostetter, il n'y a que justice à dire qu'aucune préparation ne donne autant de forces, à de certaines époques. Pour les mères qui nourrissent, c'est un remède inappréciable, surtout lorsque l'inanition de lait fait voir la nécessité d'un tonique. Que les dames fassent l'essai de L'AMER DE HOSTETTER, qu'elles demandent [illegible] les vertus de la préparation, il ne manquera pas de la recommander.

L'EXCELLENCE de l'Amer [illegible] OLD SACHEM BITTERS AND WIGWAM TONIC est universellement reconnue, [illegible] A vendre par WOODMAN & BEMENT, 19juill—6f Encoignure Commune et Magasin.

Papier Fruneau, contre l'asthme.

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris. Le papier Fruneau est souverain à l'instant la toux et l'oppression, dans l'asthme [illegible] Nouvelle-Orléans, 25 avril 1860. Monsieur,—[illegible] PAPIER FRUNEAU [illegible] LOUIS NAPOLEON ROCHARD, Rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines. Le Papier Fruneau se vend à la Nouvelle-Orléans chez les principaux pharmaciens [illegible]

Dépuratif du Dr Vergé.

LES DARTRES de toute espèce, les taches à la peau, les boutons, rougeurs, démangeaisons, douleurs dans les membres, et toute autre maladie provenant d'un sang vicié, sont radicalement guéris en faisant usage de ce dépuratif. Principal dépôt chez FAURE LACAUSSADE, enc. Orléans et Bourbon. 2 juin.

$65 EUREKA! $65

MACHINE A COUDRE, patentée, D'ELIAS HOWES, Rue du Camp, No 3. AGENT E. L. NIMMO.

LE public est prié de se rappeler que cette Machine est la seule qui, se vendant à bon marché, couse les deux côtés. [illegible] TOUTES LES AUTRES ont trompé l'attente des acheteurs. [illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS.

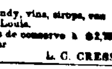

J. A. CANADAVANT, chirurgien dentiste, No 148 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse, [illegible] toutes les opérations dans l'art du dentiste [illegible]

Demande de nègres.

LE soussigné désire acheter plusieurs esclaves [illegible] L. M. FOSTER, No 76, rue Baronne, encoignure Union, (autrefois No 157, rue de la Commune).

ATTENTION.

Vincent & Co vendent à l'encan, ce matin, à 10 heures, à leur magasin, No 29, rue de la Douane, 42 balles de cotons écrus pour draps, 10 balles d'Osnaburgs Alabama, légèrement avariés et 250 colis et lots de marchandises sèches étrangères et du pays.

POUR LES ATTAKAPAS, par la voie d'Atchafalaya, Pattersonville, Bayou Bœuf, Centreville, Franklin, Jeanerette, Newtown, Fausse Pointe, St Martinville.—Le beau paquebot régulier PICAYUNE No 3, capt. H. H. Broad, partira pour les endroits ci-dessus, Mardi, 24 du courant, à 5 heures P. M. — Pour fret ou passage—excellens aménagemens—s'adresser à bord ou à l'agent. ROBERT HART, 22 jt—3 rue Carondelet No 40.

AVIS.

LE soussigné prévient le public que par suite d'un arrangement avec MM. Dawson & Co et lui, l'achat qu'il avait fait du magasin de MM. Dawson & Co, rue de Chartres, No 58, n'a pu être effectué, et qu'ils ont repris possession du dit magasin.

Le soussigné profite de cette occasion pour prévenir ses nombreux clients et le public en général, qu'il tient toujours à son ancien magasin, un assortiment complet de Chapeaux de tout genre et dans le dernier goût, qu'il offrira comme par le passé de mériter la confiance libérale qui lui a été accordée. Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1860. A. CABAL, 21juill—3f Encoignure Vieille-Levée et Hôpital.

Avis.

Etat de la Louisiane—Paroisse de St Tammany—Succession de Léandre Ducré, décédé.

LE soussigné ayant été confirmé comme exécuteur testamentaire de Léandre Ducré, dudit Etat et de ladite paroisse, désire un prompt règlement des affaires de ladite succession. Donc, toutes les personnes qui ont réclamations à faire valoir contre ladite succession sont priées de les présenter pour qu'elles soient payées; toutes les personnes qui doivent à ladite succession sont priées de payer, soit au soussigné, à sa résidence, sur le Bayon Lacombe, dans l'Etat et la paroisse susdits, ou à M. Geo. H. Penn, à son bureau dans la ville de Covington, Lue. JPH COUSIN, Exécuteur testamentaire. Covington, le 18 juillet 1860. 21 juil—3f

Avis.

M. PIERRE ESTRAMPES, encanteur, est prié de se rendre au bureau du soussigné, pour affaires qui le concernent. S. PLASSAN, 21 juillet 38 et 40, Vieille Levée.

Avis.

PENDANT mon absence temporaire de la ville, M. E. Hernandez, avocat, No 144, rue Royale, est chargé de mes affaires légales. 21 juil—3 A. GRAILHE.

Avis de société.

LES soussignés ont formé une société pour les travaux de forge en fonte, sous la raison sociale P. LASSALLE & Co, à partir du 16 juillet 1860. L'atelier est situé rue St-Philippe, Nos 39 et 41. P. LASSALLE, A. BOUROUET, P. PELANNE, 3 juil—3 en commandite.

Enfant trouvé.

UN PETIT GARÇON de six à sept ans, qui était égaré, a été recueilli chez M. Colligneau, No 16, rue des Pontalba, rue St Pierre. Cet enfant est vêtu d'un pantalon rayé et d'une petite chemise de couleur; il était nu pied et avait un chapeau de paille. Il dit s'appeler ACHILLE BORSOT, mais ne peut dire où il demeure. 20 juil

Demande d'emploi.

UN jeune homme de vingt-un ans, né à la Nlle-Orléans et qui peut offrir d'excellentes recommandations, désireroit trouver une place de commis de magasin dans un magasin de groceries en gros ou en détail, ou un emploi semblable dans toute autre maison de commerce. Il parle avec une égale facilité le français et l'anglais, et à moins de vue le salaire qu'une position sûre et permanente. S'adresser par lettres à X. Y. Z. au bureau de ce journal. 20 juil—3f 25

Propriété à louer à Bat Pascagoula.

La propriété de feu Wm Kenyon, située au milieu d'Est Pascagoula, à une petite distance du débarcadère des steamers, sera louée avec, ou sans le mobilier.

La maison se compose de 6 pièces, avec d'autres chambres voisines pour les domestiques, une remise, et une écurie.

S'adresser sur les lieux ou à J. C. DENIS, Exécuteur testamentaire. 19juil—6f 118, rue de la Commune.

DRY GOODS,
PRIX D'ENCAN.
R. CLAGUE,

Rue Ste-Anne, 160, entre Bourbon et Dauphine.

Jaconas à 12 1/2 cts. Organdis satinés, riches, à 15 do. Gros Coton à 30. Robes barèges à volants, 22 yards, $4. Indiennes bon teint à 9 cts. Assortiment de toiles, serviettes. Mouchoirs, articles pour rideaux, &c. &c. 1juil—6m

PRINCIPAL ENTREPOT
de Balances de
Fairbanks,
et dépôts des COFFRES FORTS DE LILLIE, à l'épreuve du feu et des voleurs. FAIRBANKS & Co, 1juil—1m No 85 rue du Camp

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE MACHINE A COUDRE pour $35. Tous les perfectionnements! SI PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner. Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS! DAVIS BROTHERS, Agents, 2 fév—1 an No 83, rue du Camp

JOHNS & DESSOMMES FRERES, Encoignure Canal et Chartres.

CETTE MAISON OFFRE A UN PRIX EXTRAORDINAIREMENT BAS, son assortiment de PRINTEMPS, y compris un nouvel envoi de ORGANDIS, JACONATS, DAMASSE POUR NAPPES, SERVIETTES, TOILES D'IRLANDE, &c. &c. 1 fév—6f JOHNS & DESSOMMES FRERES

Pistolets et Carabines de salon, dits Monte-Christo.

REÇU et en vente chez LION & ANDREE, 54 et 56, rue Royale, encoignure Bienville—

4 pistolets de salon, de Flobert, de 6 et 9 millimètres, de 1/2 do—[illegible]

2 carabines de luxe, armes de choix, avec boîtes et accessoires [illegible] Reçu de New-York: 1 colis revolvers [illegible] 3 Adams do do do. 160,000 capsules à balle... 9 m; 20,000 do do... 6 m; 10,000 do à plomb 9 m; 10,000 do do 6 m; en capsules sont de Flobert et entièrement garanties. 20 juil

ARTICLES DE PECHE

Avis aux pêcheurs.

LES soussignés viennent de recevoir par le Cahawba, de New-York: un nouvel assortiment d'articles de pêche à la ligne, entre autres: 4,000 hameçons de Limerick, de tous les numéros et de toutes les formes; 3,000 hameçons de Limerick, tout montés en crin, ou en argent; 40 douzaines mouches artificielles; hameçons Yankee Doodle; lignes à pêche de toutes sortes; Bouchons, plombs. Un grand choix de lignes en soie unie et tordue, chanvre fil, &c., et en général tous les articles nécessaires à la pêche à la ligne. LION & ANDREE, 54 et 56, rue Royale, encoignure Bienville. 20 juil.

BOUCHONS—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux—16 balles bouchons réguliers No 5; 8 do do pointus longs; 5 do do courts, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, Nos 8, 10, 12 & 14, rue St-Louis. 9 juil

Sucre de la Havane.

186 Caisses sucre blanc et sucre jaune de la Havane, nouveaux, en débarquement du steamship Pajaro, et à vendre par S. DE VISSER & Co, 20 juil 64, rue des Magasins

Cigares de la Havane.

400,000 Cigares de la Havane de toutes grosseurs, telles que: Regalias, Londres, Breves, Cazadores, Millar, &c. des marques les plus recherchées—Washington, Sol, Cabanas, Flor de Morales, Prince de Galles, &c. en magasin et à vendre par 20 juil S. DE VISSER & Co 64, Magasins

A vendre en douane.

50 Sacs cacao de Guayaquil, bonne qualité, à vendre par S. DE VISSER & Co, 20 juil 64, rue des Magasins

Bay Rum.

6 Pipes bay rum de première qualité, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co. 20 juil 64, rue des Magasins

RHUM de la Jamaïque en douane—3 poinçons à vendre par B. TURPIN, 2 juill No 55, rue Vieille-Levée.

RHUM de Ste-Croix en douane—3 poinçons à vendre par B. TURPIN, 2 juill No 55, rue Vieille-Levée.

WHISKEY d'Irlande en douane—1 poinçon à vendre par B. TURPIN, 20juill No 55, rue Vieille Levée.

AMANDES de Tarragone à coques tendres—25 sacs à vendre par B. TURPIN, 20juill No 55, rue Vieille Levée.

POIVRE noir—25 sacs à vendre par B. TURPIN, 20juill No 55, rue Vieille Levée.

VANILLE! VANILLE—1 caisse de Vanille, 1re qualité, à vendre par B. TURPIN, 20juill No 55, rue Vieille Levée.

EN débarquement—3 caisses beurre frais en boîtes de 1 et 2 livres, qualité supérieure; 1 caisse beurre frais en boîtes de 6 livres, qual. supér. 1 do do en sceaux de 10 livres et de 25 livres qualité supérieure de la marque P. GIRAUD & Co, de New-York, à vendre par HENRY VALETON & Co, 20juill No 27, 29 et 31, rue Bienville.

Grain de Santé.

VERITABLE hygiène des familles. Substance alimentaire et combattre par excellence. A vendre par M. A. CALONGNE, 19 juill 295 et 297, rue Royale encoignure Dumaine

Bitters des Arabes.

50 Caisses bitters des Arabes, à vendre par M. A. CALONGNE, 19 juill 295 et 297, rue Royale encoignure Dumaine

SUCRE de la Havane—200 caisses sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en débarquement du brick A. A. Chapman, arrivé de la Havane, à vendre par S. PLASSAN, 19 juill 38 et 40, rue Vieille Levée.

RHUM blanc de la Havane—10 pipes rhum blanc, en débarquement du brick A. A. Chapman, arrivé de la Havane, à vendre par S. PLASSAN, 19 juill 38 et 40, rue Vieille Levée.

BI-CARB SODA, etc.—300 barillets de la marque de Duncan, 75 boucauts do potasse, 50 do, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 19juill 35, Vieille-Levée.

VITRES françaises—3000 caisses de grandeurs assorties, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 19juill 35, Vieille-Levée.

INDIGO et mescalo—10 surons indigo de Caracas. 5 caisses indigo Madras 1re qualité. 14 do mescalo 1re qualité. A vendre par W. H. VREDENBURGH, 19juill 35, Vieille-Levée.

CHANDELLES adamantines de Judd—300 boîtes à vendre aux prix de New-York, par W. H. VREDENBURGH, 19juill 35, Vieille-Levée.

THE—200 colis de thé noir et vert de toutes les qualités, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 19juill 35, Vieille-Levée.

MOUTARDE française—100 caisses importation récente, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 19juill 35, Vieille-Levée.

Avis important aux voyageurs.

VOIE DIRECTE

DE LA NOUVELLE-ORLEANS

—A— New-York, Boston, Louisville et Cincinnati —PAR— Le chemin de fer Illinois Central.

Les convois quotidiens partent de CAIRO, le matin et le soir, à l'arrivée de ceux de la Nouvelle-Orléans et de Memphis, et se relient directement à toutes les lignes de l'Est et de l'Ouest.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS A NEW-YORK En trois jours et six heures; A BOSTON En trois jours et demi; A PHILADELPHIE En trois jours.

et toutes les villes de l'EST et de l'OUEST.

Il y a moins de changements que dans aucune autre des lignes.

Il y a des wagons pour passer la nuit.

Chèques pour bagage jusqu'à New-York et Boston.

Le prix est toujours aussi bas que celui d'une autre ligne quelconque.

Pour des tickets pour tout le trajet et pour des renseignements, s'adresser au bureau du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, rue du Camp, No 118, en face de la Place Lafayette; au bureau du Memphis and Ohio Railroad, au-dessous de l'Hôtel St-Charles, et au bureau du Railroad Line, rue du Camp, No 61.

W. P. JOHNSON, Agent général des passagers, à Chicago. W. R. ARTHUR, Surintendant général, à Chicago. E. F. LONGLY, Agent général au Sud, à la Nouvelle-Orléans. 16 juill

Bureau de Santé.

Nlle-Orléans, 14 juillet 1860.

Attendu que, par la proclamation du gouverneur de la Louisiane, adressée au Bureau de Santé, à la date du 2 juin 1860, le port de la Havane a été déclaré infecté; et attendu que par ladite proclamation et autorité, le Bureau de Santé est autorisé à insérer dans ladite proclamation tous autres ports qui pourraient être infectés; et attendu que par la 2me section de l'amendement à un acte de la Législature de la Louisiane, organisant le Bureau de Santé, ledit Bureau est autorisé, en cas de nécessité, à lancer des proclamations de quarantaine sans consulter le Gouverneur, et attendu que la nécessité en est maintenant arrivée et qu'il y a danger imminent que d'autres ports soient également infectés; en conséquence il est résolu par le Bureau de Santé que:

Les ports et lieux suivants sont déclarés infectés, savoir: la Havane, Matanzas, Trinidad, Cardenas et St-Yago, tous dans l'île de Cuba; Kingston, Port Royal et Port de Montego, dans l'île de la Jamaïque; Jacmel et Port-au-Prince, dans l'île de St Domingue; les îles de St Thomas, Martinique et Guadeloupe; Campêche, Belize, Vera Cruz, Alvarado, Tampico, Tuspan, San Juan de Nicaragua, Chagres, Aspinwall et Porto-Bello, dans l'Amérique Centrale; Maracaibo, Venezuela, Laguayra, île de la Trinité, Rio Janeiro, Para, Cayenne et Rustan; et que tous les vaisseaux arrivant de ces ports ou ayant touché à ces ports seront soumis à une quarantaine de 10 jours, et qu'avis convenable en soit donné en français et en anglais dans les journaux de la ville. C. DELERY, D. M. P. Président. GEO. W. DIRMEYER, M. D. 16 juillet—1m 1re p

GRAND CHEMIN DE FER
de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

DEUX convois de passagers partent du Dépôt, à l'angle des rues Calliope et Magnolia, tous les jours (le convoi de la malle à 8 heures du matin et le convoi express à 4 heures du soir. La voie se relie avec toutes celles du Nord et de l'Est et les tickets se vendent pour toutes les principales villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

On se rend à New-York en trois jours et seize heures. Prix, $48. Pour plus de détails, s'adr. esser au bureau général des tickets, rue du Camp No 118.

Le fret est reçu au dépôt, au pied de la rue Calliope jusqu'à 3 h 30 P. M., tous les jours, les dimanches exceptés.

Le convoi d'excursion jusqu'à Magnolia part le samedi, à 4 heures P. M. T. S. WILLIAMS, 16 juil—1an Surintendant-Général.

AVIS.

LES personnes ayant des réclamations contre feu J. L. FABRE, sont priées de les présenter au soussigné au bureau du Recorder du 2d district. Nouvelle-Orléans, ce 16 juillet 1860. 16juil—10f A. BLACHE.

A LOUER.

Toute la partie supérieure de la maison à l'encoignure des rues du Canal et des Remparts, audessus de la confiserie. Cette maison comprend deux étages et les mansardes, il y a de vastes chambres dans les deux étages, elle peut parfaitement convenir pour un cercle, un club ou une société, ou pour tenir une maison garnie. 12 juil—6f

PAPIERS PEINTS!
PAPIER PEINTS!!
HENRY HABERT,
100 rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.

VIENT de terminer son déballage de PAPIERS PEINTS, le plus riche, le plus considérable et le plus varié de la ville, venant à bord des navires Comet et Lemuel Dyer du Havre.

HENRY HABERT,

offre à vendre ces PAPIERS PEINTS à des prix bien au-dessous qu'aucun autre établissement de ce genre.—Faisant une spécialité de l'article PAPIER PEINTS il peut porter son attention dans le choix et la variété des dessins, tels que: frises, bordures, devants de cheminée, motifs, décors, etc.

Entreprend la pose du papier, fait les décors en tout genre, et garantit l'ouvrage sous tous les rapports.

M. P. Delcroix, en ce moment à Paris, est chargé des achats de son ancienne maison. 16 jui—6f

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,
Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en main, les matériaux pour constructions tels que CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES MERINS. Aussi BRIQUES A FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités. Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. 11juil—6f

Avis.

V. L. CERRESSOLLE fait savoir à ses nombreuses pratiques et au public en général qu'il vient de transporter son bureau et ses magasins, de l'encoignure Trémé et Canal Carondelet, vis à vis du côté opposé à son ancien bureau, où l'on trouvera toujours un même grande quantité de matériaux, tels que: briques, sable, ciment, chaux, plâtre, pierres, bardeaux, merrains, &c. qu'il vendra au plus bas prix du marché. Les ordres de la campagne seront exécutés avec soin et promptitude. 11 juil

EN magasin et en Douane—Vin rouge et vin blanc en caisses et en fûts des premiers crus et des marques: Brandenburg Frères, Nath Johnston et Fils, Bon et James, J. L. Duret—BORDEAUX. Joseph Perrier Fils & Co—Châlons. Ed Richaud.—Beaune. Eau-de-vie des maisons suivantes.—Pinet Castillon & Co., J. Denis Henry Mounié & Co., A. Bompas, J. H. Lucas & Co.—COGNAC. United Proprietors Company, de Larochelle. Jamaica Rum. Old Tom Gin. Scotch Whiskey, Wm Stewart & Co. Madeira, Sherry et Port. Savon de Castille, Brandy cherries, etc., etc. BRULATOUR & Co., 12juil 30, ancien 53, rue Vieille-Levée.

Articles de choix.

BIERE impériale d'Ecosse de Wm Younger & Co d'Edinburg; 46 futailles de 6 1/2 douzaines cruchons de grès. En débarquement du ship I. J. Webster Clark, de Liverpool, à vendre par BRULATOUR & CO. 12juil 30 ancien 53, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Marathon de Bordeaux. 5 1/2 et 5 1/2 vieille eau-de-vie Pinet Castillon & Co 5 1/2 et 10 1/2 eau de vie 1858 Cognac. A vendre par BRULATOUR & CO. Seuls agents pour le Sud. 12juil 30, ancien 53, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Ocean Star, de Liverpool Wm Younger & Co strong Ale; 20 futailles en cruchons et demi cruchons, garantis sans casse et coulage. BRULATOUR & Co, 12 juil 30, ancien 53, Vieille Levée.

EN débarquement du Fanny Ealer de Bordeaux: 20 caisses 24 1/2 bouteilles vin blanc, Yquem & Latour Blanche, de Brandenburg Frères. BRULATOUR & Co 12juil 30, ancien 53, Vieille Levée.

EN débarquement du Lemuel Dyer du Havre, 75 caisses vin de Bourgogne Clos Vougeot, Chambertin, Romanée. BRULATOUR & Co 12 juil 30, ancien 53, Vieille Levée.

Vins.

QUINZE barriques vin rouge supérieur pour famille; 5 do bon vin rouge do do; 4 do vin blanc Barsac; 20 1/4 do do do; 400 caisses vin St-Julien; 100 do do Cantenac; 100 do do Margaux; 50 do du Milon Pauillac; 100 do do Chateau Margaux; 150 do Clos d'Estournel; 250 do vin blanc Haut Barsac; 100 do do do bout. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 9 jt—1m 30, rue de la Vieille-Levée

EN débarquement du navire Comet, venu du Havre, 4 boucauts fromage de Gruyère, qualité supérieure, d'Emmenthal, à vendre par HENRY VALETON & Co, 30 juin 27, 29 et 31, rue Bienville

Véritables cigares de la Havane.

600,000 Cigares fins et frais, des célèbres marques Cabanas, Partagas, Figaro Cabarga, Prince de Galles, Intimidad, Designio, Torquato, Perfeccion, Tip Top, Washington, Son Norman, Meridiana, Nicotiana, Simmons, &c. &c., à vendre par GUMA & MASICH, No 39 (ancien No 33) 21 mai rue Tchoupitoulas

EAUX-DE-VIE de la Rochelle—20 futailles G. V. Bernard & Co deux preuve, pâle et foncée—40 futailles Hivert jeune do do; do Henry Mounier, comète 1858, deux preuve, pâle; 134 do Pellevoisin, âme preuve, pâle.

Cognac.

30 do Hermenk & Bribes, deux preuve pâle; 10 do J. Faure & Cie, do do; 10 do A. Brillouin, récolte de 1851, 1854, 1856; 10 do Otard Dupuy & Cie, récolte de 1857; 10 do Fine champagne de V. Lecocq, de 1825; 14 do Vieux cognac supérieur, de 1868, de Louis Le Berton. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr. 9 jt—3f 30, rue de la Vieille-Levée.

VINGT-CINQ demi-jeannes vin de Madère très-fin; 10 do vieux cognac supérieur; 10 do vieux cognac; 10 do vin de Porto très vieux et très supérieur. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr. 9 jt—1m 30, rue de la Vieille-Levée

Cacao de Guyaquil.

70 SACS, à vendre par BERNARD TURPIN, 19 juil—6f 55, rue Vieille-Levée.

CHOCOLAT MENIER—Reçu par le navire Comet du Havre, 300 livres de chocolat supérieur, à vendre par DUNTZE & Co encoignure Royale et Conti

POMMES DE TERRE—250 barils Meshannocks de Louisville, qualité de choix, en débarquement du Chancellor du N. W. Thomas.

OIGNONS—100 barils oignons blancs de Louisville, qualité de choix en débarquement du N. W. Thomas.

POMMES DE TERRE—125 barils pommes de terre créoles de choix, en bon état pour être expédiées.

POMMES SECHES—400 barils et sacs de pommes sèches du Nord.

PECHES SECHES—75 barils et sacs de pêches séchées au soleil.

RIZ—40 tierçons riz de la Caroline, en magasin et à vendre par CUCULLU & JULIAN, No 30, (ancien No 14) rue Poydras.

AVENDRE en débarquement du navire Marathon, arrivé de Bordeaux: 175 caisses eau de fleurs d'oranger, grand, moyen et petit modèle, 1 caisse de 5 fromages de Gruyère, 10 caisses liqueurs assorties, 15 do fruits à l'eau-de-vie assortis, 15 do fruits au jus assortis, 20 do conserves au vinaigre, 40 barriques vin rouge Château Gravelines, 20 caisses eau de noix, 7 caisses de 25 paniers anisette, 20 barriques vin rouge St-Julien, 10 do vin rouge Chateau Caiac. J. N. CURIEN, 30, rue Toulouse

GOMME de vanille supérieure—Un petit lot à vendre par CUSACHS & OGDEN, 9 juil Encoignure Royale et St-Philippe.

EXTRAITS d'essences et Huiles—Huile de limon, huile de rose, huile de bergamotte, huile d'absinthe, essence de cannelle, d'amandes, de pêche, de poivre, de fraise, de framboise, de pomme, de vanille, &c. A vendre par CUSACHS & OGDEN, 9 juil Encoignure Royale et St-Philippe

CACAO DE GUAYAQUIL—300 sacs d'excellente qualité, à vendre sous les clefs de la Douane, par S. DE VISSER & CO, 15 juil 64, rue des Magasins

Pour Port-au-Prince et St-Marc, Hayti.

Jour de départ, 25 juillet.

La barque LAURA, fine voilière, capitaine E. Pierce, partira comme il est dit ci-dessus. Elle est disposée avantageusement pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 29, Deuxième District, ou à GEO. W. HYNSON & CO., juillet—3m No 82, rue du Camp.

Bureau de la Compagnie de Chemins de fer de la ville de la Nlle-Orléans, rue Royale, No 4.

DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau, jusqu'au 12 du courant, pour la pose de trois milles de chemin de fer, dans les rues ou parties suivantes: Rue Amour, de la rue des Champs Elysées à la rue Poland; dans la rue du Camp, de la rue Calliope à la jonction des rues Camp et Magazine; dans la rue Prytania, de la rue First à la rue Toledano.

Les propositions cachetées seront également reçues pour paver, en pierres rondes, le trottoir du dit track. Le tout devra être fait conformément au cahier des charges actuellement à ce bureau et dont une copie sera donnée à tous ceux qui désirent entreprendre le travail. Les propositions pour la pose du track devront être faites par mille de track complet; les propositions pour le pavage devront être faites par yarde de superficie de pavage fourni et posé. La Compagnie se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toutes les propositions qu'elle jugera convenable d'accepter ou de rejeter. Les propositions devront être adressées à J. B. Slawson, président du N. O. C. R. R. Co. E. L. JAMES, 9juil—19 Ingénieur en chef.

ETAT DE LA LOUISIANE.

PROCLAMATION

ATTENDU que le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans a reçu avis par le consul Américain à la Havane que des cas de fièvre jaune avaient été signalés dans cette ville et que j'en ai été officiellement informé.

En conséquence, sur l'avis dudit bureau et conformément à la 14 section de l'acte No. 200 approuvé le 15 mars 1855, je lance cette proclamation, déclarant le port de la Havane une place infectée, et ordonnant la détention à la station de la Quarantaine, sur le Mississippi et l'Atchafalaya pendant dix jours, de tout vaisseau venant du port de la Havane, ou de tout autre place reconnue infectée de contagion ou de tout danger pestilentiel, après information du Bureau de Santé.

Donné de ma main et scellée du sceau de l'Etat à Baton-Rouge, ce 2 juin, de l'année de Notre Seigneur 1860 et la quatre-vingt quatrième de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique. THOMAS O. MOORE, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. Par: D. HARDY, Secrétaire d'Etat. 2jt—1m.

Vacances des Ecoles.

Les professeurs ou les élèves qui désirent avoir, en peu de temps, une belle ÉCRITURE ou acquérir une connaissance pratique de la Tenue des livres, des Mathématiques, de l'anglais, du français, de l'espagnol ou de l'allemand, doivent s'adresser immédiatement au Collège Commercial de Dolbear, à la Nouvelle-Orléans, à l'angle des rues Camp et Commune (adresse Story) afin de fixer eux-mêmes leurs heures. Il y a des professeurs et des appartements pour chaque branche, de sorte que les élèves ne perdent pas de temps et acquièrent de suite les connaissances désirées.

Les personnes de 12 à 60 ans adoptent la branche qui leur convient. Les anciens élèves ne paient rien.

S'adresser de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi et de 4 à 8 heures du soir.

Les jeunes gens qui désirent être prêts pour la saison des affaires doivent commencer immédiatement. 17 juillet—12 1rep RUFUS DOLBEAR.

LEON LAUGRIN,
AVOCAT,

Licencié de la Faculté de Droit de Paris.

Office 111, Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti.

REDACTION d'actes sous seings privés, règlements de comptes, liquidation de successions et de sociétés, consultations spéciales sur le droit français, rédaction de procurations pour la France, affaires litigieuses, collections, etc. 3juin—1m

Scierie de Brashear-City.

CETTE scierie située à Brashear-City, est maintenant prête à fournir du cypre de toutes qualités, en quelque quantité que ce soit. Les commandes devront être adressées à la scierie ou aux soussignés, et seront promptement remplies. BLANCHIN & GIRAUD. 2mai—6m 1.t.ps

Lignes à pêcher et Hameçons.

NOUS recevons notre assortiment de lignes à pêcher dans tous les genres et les calibres. Hameçons de Limerick et hameçons expressément pour la pêche au casse-burgots. A vendre en gros par ROUSSET & GENIN, 17 fév 83, rue du Canal près Chartres

CHAMPAGNE, BORDEAUX, Bourgogne et vins du Rhin.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos clients, et au public en général, que nous sommes les seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente des marques suivantes de vins: EUGENE CLICQUOT REIMS, SCHRODER et SCHYLER & Co BORDEAUX, F. HASENKLEBER, NUITS (Côte-d'Or), KIRCHNER & BRAUBURGER, RUDESHEIM, sur le Rhin. N. R. PEPIN & Co, 6 sept—1 an No 33, rue de la Commune

Vins! Vins! Vins!

300 barriques vin de Catalogne, Tarragona, épais et Villafranca de choix; 75 pipes vin de Catalogne; 50 barriques vin de Cette; 20 do do do Bergasse; 75 1/2 do do Malaga sec; 20 octaves do do doux; 75 futailles (1/4 et 1/8) Xeres pâle; 75 do (do do) do couleur d'or. Tous ces vins ont été importés directement, et sont à vendre par FATJO & BRUNASO, 12 juin—6m 284 et 286 rue de la Vieille Levée

LAFFITTE & DEFFARGE,
133...... Rue Royale 133

SEULS AGENTS de la Compagnie des Grands vins de Bourgogne, dont M. E. PASSIER est le Directeur,

Ont l'honneur d'informer les gourmets qu'ils sont en possession de quelques échantillons de ces vins.

Une bouteille de Chambertin mise à l'épreuve du goût au PALAIS EMÉRITES a été trouvée à la hauteur de sa plus grande réputation. 18 j

PAPIER PEINT! PAPIER PEINT!

Hébert & Escousse,

135, rue de Chartres (ancien 149.)

En possession de l'assortiment le plus nombreux, le plus complet et le plus varié de PAPIER DE TENTURE qui soit sur la place.

Nous offrons aux consommateurs, propriétaires, entrepreneurs, chefs d'établissements publics, tels que cafés, restaurants, salles de billards, etc., cette marchandise à des prix aussi réduits qu'il est possible de se soumettre. 11 juillet

ENTREPOT DE TAPIS.

Rue de Chartres, No. 19.

LES soussignés viennent de recevoir une facture de tapis en bon marché—Velours à bon marché—500 pieds de nattes, largeur, couleur et qualités assorties.

Tables cirées de toutes largeurs, de tous genres et de toutes qualités.

Tapis de toutes espèces—Médaillons, velours, Wilton, Bruxelles, 3 plis, etc., etc.

Ainsi que, couverture de tables et de pianos, dessous de tables, etc., etc.

Tous ces articles sont offerts à une réduction. 9 juil—6 A. BROUSSEAU & Co.

ALFÉNIDE! ALFÉNIDE!

LE soussigné ayant reçu un assortiment d'Alfénide de MM Cros Christofle & Cie, de Paris, engage les personnes qui ont besoin de cet article, de vouloir passer à son magasin. A. PAYA, 11 juil No 50, rue de Chartres.

AVIS.

LE soussigné ayant racheté le magasin et les créances de MM O. Coppen & Cie, par acte au rapport de M. Bouny, notaire, en date du 7 mai, prie les débiteurs de ladite société de vouloir faire leurs payements prompt... A. PAYA. 11juil No 50, rue de Chartres

EN débarquement des navires Yolla Wyllie et Marathon de Bordeaux: 60 barriques vin rouge pour familles; 10 do vin blanc; 2000 caisses pour bouteilles, à vendre par E. DECHAMPS, 11juil 20 rue St-Louis

MAQUEREAUX nouveaux—30 barils gros maquereaux No 3; 10 barils maquereaux moyens No 3, à vendre par JOS. H. & I. N. MARKS, 11juil Nos 43, 45 et 27, Nlle-Levée

Petits Pois.

50 Caisses de 50 1/2 boîtes chaque petits pois naturels de Briant. Attendu incessamment et à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 11 juil 71, rue Vieille Levée, 14

CIGARES. CIGARES.

LES acheteurs trouveront toujours en magasin un assortiment des marques bien connues, telles que: Ingenuidad, Meridiana, Rodowa, Flor de Fajados, Cabarga, Washington, etc., Partagas, Flor de Sancho, Dos Hermanos, Mass Habana, Know Something, aux prix les plus modérés. P. PRATS, 3juin—6f Commercial Place

Asperges de 1er choix.

REÇU par le steamship Cahawba—3 douzaines grandes boîtes asperges, 1er choix; 10 do demi-boîtes do do. A vendre par FAURES & NORMAN, 27 jt 27 et 29, rue Royale

Champagne Delbeck et De Berghes.

ATTENDU incessamment par la barque Sartelle venant de New-York—20 caisses champagne D. & D. B., grandes bouteilles; 10 caisses champagne do do bouteilles. A vendre par FAURES & NORMAN, 27 jt 27 et 29 rue Royale.

MOUTARDE Estinopaise de la célèbre fabrique de Meunier & Cie, de Bordeaux, en caisses de 2 douzaines de pots, toujours garantie en parfait état, à vendre en magasin ou à livrer. Dépôt chez HENRY VALETON & Co. 6 jt 27, 29 et 31, rue Bienville.

EN débarquement du navire Marathon, de Bordeaux: 50 caisses abricots à l'eau-de-vie, Lafaurie; 25 do do prunes do do; 10 do pêches do do; 10 do poires do do; 200 do cerises do do. A vendre par HENRY VALETON & Co. 6 jt 27, 29 et 31, rue Bienville.

EN débarquement du navire Yola Willie, de Bordeaux: 150 paniers véritable guignolet d'Angers, et à vendre par HENRY VALETON & Co. 6 jt 27, 29 et 31, rue Bienville.

VINS—100 barriques vin rouge St-Emilion. 50 barriques vieux St-Lambert, pour familles; 4 1/2 do de choix, diverses marques. 200 caisses St-Julien Médoc. 250 " Margaux. 100 " Chateau-Larose. 25 " diverses marques, 1/2 bouteilles. 50 barils vin blanc Haut-Sauterne. Vins de Madère, d'Oporto et de Xérès, en 1/4 de pipes et à vendre par X. LAMBERT, 6juil 52, (ancien 82) rue des Magasins.

EN débarquement du Fanny Ealer, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné: 5 quarts cognac Goldenburg 1850, 10 do do do 1855; 5 huitièmes vieux cognac Larronde; 20 do cognac Gautier frères 1821; 5 balles bouchons pointus courts; 20 do do en sacs, Nos 9, 7 et 5; 5 balles bouchons à dame-jeannes; 30 caisses de 12 b. vin rouge Haut-Brion Larronde; 20 do 24 1/2 do Margaux; 20 do 12 do Chateau Margaux 1857; 47 do 12 bocaux prunes sèches; 50 do 12 bout. fraises au jus de L. Rambaud; 20 do fruits au jus assortis; 10 do liqueurs assorties; 10 do liqueurs de la Chartreuse; 10 do liqueurs Raspail; 300 paniers anisette superfine. V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis

Distillerie et fabrique de chocolat.

35 et 37... Rue Quartier.... 35 et 37

LIQUEURS, sirops assortis et chocolat, le tout fabriqué avec le plus grand soin et vendu aux prix les plus réduits.

Dépôts de liqueurs, brandy, vins, sirops, eau de seltz rue Bourbon, No 306, près St-Louis.

Sirops assortis, garantis de conserve à $2.75 la douzaine ou $3 en caisse, par L. C. CRESSON. 15juil

AVENDRE en débarquement du navire Yolla Wyllie arrivé de Bordeaux: 100 caisses eau de fleurs d'oranger, grand, petit et moyen modèle; 12 barriques vin blanc Haut Sauternes; 10 do vin rouge Château Malvirade; 15 do vin rouge St-Julien Médoc; 10 do vin blanc Haut Sauternes; 100 caisses vin rouge St-Lambert; 100 do vin blanc Haut Sauternes. J. N. CURIEN, 30, rue Toulouse. 12 juil

CIGARRES DE LA HAVANE—700,000 Cigarres des meilleures marques, de toutes grosseurs, telle que: Cabanas, Prince de Galles, Intimidad, Flor de Morales, Sol, Washington &c. &c. en magasin et à vendre par S. DE VISSER & CO. 15 juil 64, rue des Magasins.

BOURGOGNE—40 barriques vin rouge Macon, 10 barriques vin rouge Beaune; 10 caisses de 12 bouteilles Nuits, 1er cru; 10 do do 12 do Volnay; 10 do do 12 do Beaune; 10 do do 12 do Chablis; 10 do do 24 1/2 do Chablis; 10 do do 12 do Côte-d'Or, mousseux. En débarquement du navire Danube, venant du Havre, et à vendre par A. CARRIERE & Co. 27, Vieille-Levée.

REÇU par le navire Danube, arrivé du Havre, 20 caisses Anisette de G. F. Esmot; 10 do do de B1 Fournié, à vendre par J. N. CURIEN, 30, rue Toulouse

Avis.

ON a besoin d'une dame parlant l'anglais et le français, pour un magasin. S'adresser au journal l'Abeille. 15 juillet—6f

DEMANDE.

UN bon fabriquant de biscuits qui puisse fournir les meilleures recommandations, pour aller à la campagne. S'adresser à L. MALUS & Co. 7 juillet—15 f No 69 rue Vieille Levée

LES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Théodore Capitaine, sont priées de les présenter dans les dix jours qui suivront le présent avis, au soussigné, exécuteur testamentaire. AM. COUTURIE, 35, rue Gravier. Nlle-Orléans, 16 juillet 1860. 17juill

Changement de domicile.

LOUIS FALK, tailleur, annonce à sa clientèle et au public qu'il a transporté son magasin du No 136, rue Bourbon, au No 39, même rue, entre Bienville et Conti. 7juill—6m

Papier à cigarettes. Cartes à jouer

EN débarquement du navire espagnol Teresita, venant de Barcelone: 400 rames papier à cigarettes, 600 douzaines cartes à jouer espagnoles. A vendre par JOSÉ BARBA, 7 juill—1m 285 Vieille Levée

MAISON A LOUER.

A partir du 1er juillet prochain, La maison No 5, Jackson Square, bâtisses Pontalba, rue St-Pierre. S'adresser à ladite maison, ou à M. Henry Peychaud, président de la compagnie d'assurance du Hope, rue du Canal. 19juil—1m. 1rep

MAISON A LOUER.

La maison No 6, Jackson square, bâtisses Pontalba, rue St Pierre. S'adresser à M. Henry Peychaud, à la Compagnie d'Assurance du Hope rue du Canal. 19juil—6f

Bureau de prêts et de dépôt de la Louisiane.

No 70, RUE ST CHARLES.

Prêt d'argent

SUR PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, BILLETS ET IMMEUBLES DE TOUTES ESPÈCES. [illegible] Prêts effectués sur commission [illegible] HART

Chaudières anglaises pour le sucre

En fer forgé ou fondu, Des Usines de MM R & J. RANKIN, DE LIVERPOOL.

LES soussignés, seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente de ces célèbres chaudières, en ont toujours un grand et complet assortiment des deux sortes, en fer forgé ou en fer fondu, qu'ils offrent à vendre, rue Bienville, No 52. M. A. DE LIZARDI & Co. 2 jt—1m

Changement de Domicile.

LE magasin de A. PAYA est transféré du No 72, rue de Chartres, dans son ancien magasin, No 50, rue de Chartres. 30juin

JAMES M. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM.

Facteur de Coton et de Sucre, EXPÉDITEUR ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

Pensionnat et Externat,
Dirigé par Mlle BARTHE,

No 133, rue Bourbon, entre St Pierre et Toulouse, Nlle Orléans.

MLLE BARTHE annonce au public qu'ayant acheté l'établissement de Mme. Millet rue St. Pierre, elle l'a transféré au local ci-dessus. Les élèves qui lui seront confiées, recevront une éducation soignée en français et en anglais dans toutes les branches, comprenant la Lecture, l'Ecriture, la Géographie, l'Histoire, l'Arithmétique, la Musique vocale et instrumentale. Mlle Barthe enseigne aussi la Broderie et les travaux d'aiguille de toute espèce. L'instruction religieuse sera surtout l'objet de sa sollicitude constante. Pour plus amples renseignements, s'adresser au Pensionnat. 4 juil—1m

Nouvelle-Orléans 30 juin 1860.

A DATER d'aujourd'hui, la société existant sous la raison de BLACHE & LEAUMONT est dissoute d'un commun accord et par mutation. MM G. LEAUMONT & J. E. BLACHE, sont chargés de la liquidation. F. Pne. JOSEPHINE BLACHE. J. E. BLACHE. G. LEAUMONT. J. E. BLACHE.

Nouvelle-Orléans 2 juillet 1860.

LES soussignés ont, à dater de ce jour, formé une société pour les affaires d'ENCAN et de COMMISSION, sous la raison sociale de G. LEAUMONT, BLACHE & Co, et prendront la suite des affaires de l'ancienne maison BLACHE & LEAUMONT. G. LEAUMONT, J. E. BLACHE.

M. Jules Leaumont a un intérêt dans leurs affaires. 2 jt—1m

Dissolution de Société.

LA société existant entre M. R. B. MULLEN et J. J. JOHNS, sous la raison de Mullen & Johns, est dissoute, à partir de ce jour, par consentement mutuel.

M. R. B. MULLEN ayant vendu son intérêt à MM J. J. JOHNS & DESSOMMES frères, les affaires de la maison seront conduites dorénavant sous la raison de Johns & Dessommes, frères, qui restent chargés de la liquidation de l'ancienne société. [Signé] R. B. MULLEN, J. J. JOHNS. Nlle-Orléans, 1er juillet 1860.

Formation de Société.

LES soussignés ont formé pour une société sous la raison de JOHNS & DESSOMMES frères, pour la vente de marchandises sèches, au magasin connu ci-devant sous le nom de Mullen & Johns, situé au coin des rues Canal et Chartres. [Signé] J. J. JOHNS, H. DESSOMMES, E. A. DESSOMMES. 2jt—1m

AVIS

LA société existant ci-devant entre les soussignés, sous la raison A. CARRIERE & CO, est dissoute ce jour, par expiration du temps pour lequel elle avait été contractée. A. CARRIERE, E. BORDELOIS, EMILE CARRIERE. Nlle-Orléans, 30 juin 1860. 2juillet—3p1m

LES soussignés continueront les mêmes affaires, sous le même nom social de A. CARRIERE & CO. A. CARRIERE, EMILE CARRIERE. Nlle-Orléans, 30 juin 1860. 2juillet—3p1m

LE soussigné continuera en son nom et pour son compte les affaires de COMMISSION et d'IMPORTATION.

Son bureau est momentanément No 33, rue Gravier. Nouvelle-Orléans, 30 juin 1860. 2juillet—3p1m E. BORDELOIS.

AVIS.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour, dans cette ville, sous la raison Romagosa & Magi, est dissoute d'un commun accord depuis le 1er du courant.

F. Romagosa continuera le même genre d'affaires, en son nom et pour son propre compte, et liquidera les affaires de la maison. Toutes les informations données par nous et par F. Romagosa sont revoquées. F. ROMAGOSA, JAYME MAGI. Nlle-Orléans, 5 juillet 1860. 7jt—6m

B. S. TAPPAN. A. P. AVEGNO.

LES soussignés avocats, ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont formé aujourd'hui une société pour l'exercice de leur profession, sous la raison TAPPAN & AVEGNO. Ils s'occuperont avec promptitude des affaires qui leur seront confiées. B. S. TAPPAN. A. P. AVEGNO. 4 juil—1m

Le Dr G. W. LAWRENCE
MEDECIN RESIDENT
DES SOURCES CHAUDES
DE L'ARKANSAS.

LE Dr LAWRENCE s'empressera de répondre à tous les médecins ainsi qu'aux malades du dehors qui écriront pour le consulter. Il prépare en ce moment un traité sur les propriétés curatives des eaux de l'Arkansas. Pour sa compétence, il réfère respectueusement le public aux membres de l'Association médicale américaine. 22mai—3m

COUVERTURES
Pour Nègres.
H. de GOER & RIFFLARD
311, Broadway, New-York.

ONT l'honneur de prévenir leurs anciens clients de la Louisiane, qu'ils ont en mains un grand stock de belles couvertures de nègres 3 1/2 points, blanches et grises, provenant des meilleures manufactures françaises Granier & Co et autres dont ils sont les agents. Ils seront très reconnaissants des ordres dont on voudrait bien les honorer. 4 jt—3m

RIZ créole, riz créole—300 sacs riz créole, de différentes qualités, en magasin et à vendre par F. AVET, 59 et 61, Vieille Levée. 7juin—2m

BEURRE jaune de Goshen extra—En débarquement du steamer De Soto, de New York: 30 frequins beurre jaune de Goshen, extra. 25 1/2 do do do do. A vendre par FREDERIC AVET, 59 et 61, Vieille Levée.

Il recevra par chaque steamer un envoi de meilleur beurre jaune de Goshen. 7juin—1m

Vin rouge.

CENT VINGT barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire Fanny Ealer, arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE. 25 ja Nos 31 et 33 rue Gravier.

Vin rouge.

DEUX CENT caisses vin rouge, en débarquement du navire Ealer arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, 25 jn Nos 31 et 33 rue Gravier

LAINE DU MEXIQUE.

13,000 livres en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, 27juin Nos 31 et 33, rue Gravier

Laine du Mexique.

LAINE du Mexique—300 sacs, en débarquement de la barge O. R. R., en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, 5 juin Nos 31 et 33 rue Gravier

Asperges! Asperges!

100 Douzaines asperges fraîches de New-York, en débarquement du steamship de Soto, à vendre par DUNTZE & Co 26 juin enc. Royale et Conti

VIN DE CATALOGNE—200 barriques vin épais et de qualité supérieure, en débarquement du navire Teresita, arrivé de Barcelone, à vendre par FATJO & BRUNASO, 6 juil 284 et 286, rue Vieille Levée

HUILE D'OLIVE—300 cruchons en débarquement du Teresita et à vendre par FATJO & BRUNASO, 6 juil 284 et 286 rue Vieille Levée

BOUCHONS—3 balles bouchons fins longs pointus, en débarquement du Teresita et à vendre par FATJO & BRUNASO, 6 juil 284 et 286 Vieille Levée

CARTES espagnoles à jouer—6 caisses (10 grosses chacune), marque Sr Martin & Torres, en débarquement du Teresita et à vendre par FATJO & BRUNASO, 6 juil 284 et 286, Vieille Levée

MAYORQUE—6 pipes et 10 barriques 1re qualité, en débarquement du Teresita et à vendre par FATJO & BRUNASO, 6juil 284 et 286, Vieille Levée

RHUM de la Havane—5 pipes article de choix, en débarquement du steamship Habana, à vendre par FATJO & BRUNASO, 6 juil 284 et 286, Vieille Levée

PETITS-POIS VERTS—50 caisses de 100 1/2 petits pois fins de Briand, à vendre à livrer par steamer Fulton via New-York, par HENRY VALETON & Co. 14juil 27, 29 et 31 Bienville

EN magasin—200 barriques vin rouge pour familles; 50 tierçons vin blanc; 300 caisses vin rouge; 225 do vin blanc Haut-Sauternes; 10 do absinthe E. Pernault; 20 do absinthe Berger; 10 do kirsch; 10 do curaçao; 25 do marasquin; 50 paniers guignolet d'Angers; 10 caisses Hostetter's bitters; 250 paniers anisette, Lafaurie et Bottard; 100 caisses abricots à l'eau-de-vie; 10 do prunes do; 10 do fruits assortis do; 10 do fruits au jus; 10 do fruits au jus, 24 1/2 bites; [illegible] paniers champagne; 40 do champagne, 24 1/2 bites; 20 do champagne, idem bites; 25 1/2 cognac, J. Robin; 20 1/2 do Triocche & Co; 10 do diverses marques; 2 pipes Holland, Gin; 2 poinçons rhum de la Jamaïque; 10 barils Porto; 20 barils madère; 1,200 cigares de la Havane. A vendre par E. DECHAMPS, 12 av No 20, rue St-Louis.

VIN rouge—400 caisses vin rouge bon ordinaire, 100 barils, do do; 100 caisses 24 1/2 bout. vin rouge bon ordinaire; 100 barriques vin rouge Chateau Dalius; 200 demi barriques vin rouge do; 300 caisses do do; 25 do do Chateau Margaux; 25 do do Chateau Latour; 25 do do Cos d'Estournel; 25 do do Chateau Talbot. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co 116, rue Royale.

AMANDES de Tarragone, nouvelle récolte—20 balles, à vendre par CUSACHS & OGDEN, 9 juil Encoignure Royale et St-Philippe

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans 16 juin 1860.

EN vertu de la 37me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane intitulé Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires, approuvé le 23 février 1852, en vertu de la 3me section de l'acte supplémentaire [illegible] de la ville de Lafayette avec la ville de la Nouvelle-Orléans approuvé le [illegible] le but de faire face à toutes les obligations des anciennes corporations, échéant dans l'année 1860.

Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau de cette date au 31 juillet 1860 à midi, pour l'achat de cent cinq bons de $1000 chacun. Lesdits bons devront porter la date du 1er juillet 1860 payables dans 20 ans au bureau du trésorier de cette ville, avec des coupons d'intérêt attachés aux dits bons, à raison de 6 pour cent l'an, payables semi-annuellement, dans la ville de New York.

Les propositions devront être endossées "Propositions pour l'achat de bons de la ville de la Nouvelle Orléans" et adressées à O. De Buys secrétaire. Les bons devront être adjugés au plus haut enchérisseur. Les commissaires se réservent le droit de rejeter l'une des ou toutes les propositions. Conditions du paiement, comptant sur livraison des bons. GERARD STITH, maire. V. DUPLESSIS, contrôleur. ADAM GIFFEN, trésorier. M. WHITNEY, président du comité de finance du Board des Aldermen. JOHN M. HALL, président du comité de finance du Board des Aldermen Assistants. 16 juin—au 31 jt O. DE BUYS secrétaire

Restaurant et Hotel de l'Aigle,
RUE MADISON.

Avis aux gastronomes et aux personnes de bon goût.

Les Sieurs BOULOU et SIMON, tous deux cuisiniers, précédemment [illegible] au RESTAURANT DE L'AIGLE, rue Madison, l'on trouvera toujours chez eux une table servie qui pourra être les meilleurs vins tout le confortable désirable ont se choix à plus délicat. 21 juin—1m

Sources de Bladon et de Cullam.

Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M.

Pour Sources de Bladon et de Cullam

Les bateaux [illegible] RESCUE, capitaine H. E. Johnston, DEMOPOLIS, capitaine S. W. Abell, [illegible] partiront de Mobile pour les susdits débarcadères et Demopolis, comme suit: Le RESCUE tous les mardis, et le DEMOPOLIS tous les samedis [illegible] le Rescue partira de Bladon tous les samedis à 4 heures [illegible] le Demopolis partira de Bladon tous les mercredis à 4 heures [illegible] Pour plus de détails, s'adresser à JOHN E. HYDE & Co, Au-dessous de l'Hôtel St-Charles

On peut retenir des chambres d'avance en s'adressant aux agents. 4 mai—6m

MUSIQUE
A. ELIE,
Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant &c., &c.

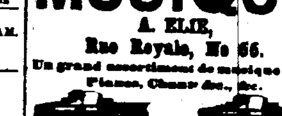

PIANOS! PIANOS! AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur. HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES, FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER choix dec—1an—4 1j

AU PUBLIC.
AYA PANA BITTER
Manufacturé par J. Chauvet.

NOTRE longue expérience et les travaux incessants auxquels nous nous sommes livrés, nous ont amenés à la solution d'un problème hygiénique que nous vous offrons aujourd'hui. [illegible]

[illegible]

Le AYA PANA parvient à combattre [illegible]

[illegible]

Nlle-Orléans E. DESCHAMPS, X. LAMBERT. Dépôt général J. CAZAUX, importateur, rue Vieille-Levée, 74. Bâton-Rouge: M. GRANARY. Thibodeaux: W. C. HORTON. Avoyelles: Dr DESFOSSES. Napoléonville: J. ROTGÉ. Donaldsonville: J. GONDRAN. Waterloo: J. ST-GERMAIN. Plaquemines: H. LE BLANC; Mobile: L. LAUNOY

BITTERS des ARABES

CE cordial dont les effets salutaires ont été bien appréciés par le public, et qui est une des liqueurs les plus employées dans les cafés, on est en vente aux maisons suivantes:

Dépôt principal F. SANCHO, 226, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. W. RAYMOND, 71, rue du Camp, M. A. CALONGNE, encoignure Royale et Dumaine, et J. LLAMBIAS, enc. Esplanade et Casacalvo. 11juil—6m—1re page

MAISON
RILLIEUX & REGGIO.

NOUS avons reçu d'Europe et de New-York un bel assortiment de marchandises de printemps et d'été composé en partie des articles suivants:

Robes mousseline à deux jupes et à volants, Robes grenadines à volants, Pompadour, Robes barège à volants, haute nouveauté, Robes barège anglais à deux jupes et à volants, Robes mousseline imprimée à disposition, Robes organdi à deux jupes, Robes do à volants, Jaconas et organdis français en pièces, Jaconas percales, haute nouveauté, Brillantes imprimées, percalines françaises, Barège imprimé pour robes, toile satin, Robes barège pour, polonie, écru, Du grisaille, foulard pour robes, Toile noire, toile du Nord, Deschien, Alpaga et raies, baliste écrue, Coutil fil pour pantalons, mérino double, Alpaga et Alpaca, Barpour, Etamine et raie noir bleu, vert et violet, Rideaux mousseline brodés, mousseline Jacquard, Mousseline guipure, mousseline à carreaux, Mousseline diaphane et rayée pour mousquetaire, Mousseline brodée, mousseline damassée rose pour mousquetaire, brin linon, brin linon, batiste, Percale et tulle [illegible] pour rideaux, dentelle de Cambrai, Mantelet et châle dentelle imitation, Châles grenadine, dito barège, barège algérien, crêpe d'Espagne, Indienne perse à meuble, dito chamois, Indienne rouge lisse française, Damassé coton blanc pour rideaux, Toile bretonne 4/3, 4/4, 6/4, 8/4, 10/4, 12/4, Dito anglaise, Services de table damassés, à liteaux, Nappes damassées et à damiers, Serviettes damassées, dito Huck, dito à liteaux, œil de perdrix, toile d'Irlande, dito de Paris, mouchoirs de poche, bas anglais et fil d'Ecosse pour dames et enfants, chaussettes pour hommes et garçons. AUSSI: Un assortiment complet d'articles pour deuil, à prix réduits. RILLIEUX & REGGIO.

ECONOMIE DE $20
SUR LE BILLET & LES DEPENSES POUR NEW-YORK, PHILADELPHIE, BOSTON et BALTIMORE En prenant

Le chemin populaire, comfortable et bon marché, via Savannah (Georgie). Tickets pour toute la route, y compris les repas et la chambre, pour toute la distance (les frais exceptés de Montgomery à Savannah), prix: $38.75. S'adresser à J. W. GREGORY, Agent général pour les tickets et le fret, Hotel ST-CHARLES, encoignure Gravier. 19avril—1an

AMANDES à coques tendres en magasin et à vendre par les soussignés: 100 balles amandes. PAUL JUGE & FASLY, 20juin 27, rue St-Louis

BOUTEILLES à madère—150 grosses bouteilles vides à madère, à vendre par PAUL JUGE & FASLY, 20juin 27, rue St-Louis

VIN ROUGE! VIN ROUGE!!—750 caisses en grande et demi bouteille, de Leoville Haut Brion, St-Estephe, St-Emilion, Latour et Lafitte à vendre par S. D. GRATIAA & Co, 19 juil No 90, rue Douane

COGNAC! COGNAC!!—25 futs cognac Planat & Co, sous les clefs de la douane en 1/4, 1/8 et 1/16, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, 16 juil No 90, rue Douane

VIN ROUGE! VIN ROUGE!!—100 barriques vin ordinaire, au débarquement du navire Marathon, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, 16 juil No 90, rue Douane

PORTO! PORTO!!—50 1/4 Porto M. Reig, 100 1/8 Porto Lagave & Echenoz, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, 16 juil No 90, rue Douane

EN débarquement des navires Fanny Ealer, Yola Wyllie et Marathon, de Bordeaux; 32 barriques vin rouge pour familles (Cambianes, J. Durantaing & Co.); 40 barriques vin rouge pour famille, St-Eulalie; 12 quarts cognac J. Durantaing & Co; 15 do cognac Henry Sutton, 1851; 15 do cognac do do 1850; 16,000 bouchons à demi-bouteilles, extra-fins, en sacs de 500, à vendre par CHAUDET & DESSEINT, 16 juil 147 et 149, rue Royale

ATTENDU par le navire Eglantine, de Bordeaux—40 barriques vin rouge J. Durantaing & Co, à livrer par CHAUDET & DESSEINT, 16 juil 147 et 149, rue Royale

WHISKY—50 barils Magnolia whisky, de S. N. Pike, en débarquement et à vendre par B. TURPIN, 16 juil 55, Vieille Levée

POMMES DE TERRE—500 barils grosses pommes de terre créoles en bon état pour être expédiées. Oignons—50 barils oignons bleus de Louisville, qualité de choix, en débarquement du Fanny Bullitt. Riz—50 boucauts riz prime de la Caroline, en magasin. Pommes sèches—200 barils et sacs pommes sèches du Nord, en magasin et à vendre par CUCULLU & JULIAN, 13 juil No 30 (ancien 14), rue Poydras

EN débarquement du steamship De Soto, de New-York—

ASPERGES.

6 douz. asperges entières; 4 do do choix; 4 do do 1er choix. A vendre par M. A. CALONGNE, 19 juin Ancienne maison Ferbos, 295 et 297, rue Royale

Truffes.

EN magasin—150 demi-boîtes truffes—A vendre par M. A. CALONGNE, 9 juin Ancienne maison Ferbos, 295 et 297, rue Royale.

EN magasin—100 barils eau-de-vie de pays. 50 barils eau-de-vie rectifiée. 20 barils genièvre du pays. 100 do whiskys Rye, Monongahela et Bourbon. A vendre par X. LAMBERT, 9juil 82, (ancien 82) rue des Magasins.

BITTERS des Arabes à vendre par les soussignés, 400 caisses Bitters des Arabes, à vendre par F. SANCHO, 226, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 12juil

ATTENDU par le navire Fanny Ealer, de Bordeaux—36 barriques vin de Portets pour familles. A vendre par TAMBOURY, OLIVARI & CO, 7juill rue Royale.

REÇU par le navire Danube du Havre—20 caisses absinthe; 20 bidons [illegible]; 30 [illegible] naturel; 10 [illegible] M. A. CALONGNE, 19 juin Ancienne maison Ferbos, 295 et 297, rue Royale.